

le phénomène
O.V.N.I

CSIEIRU

Comité Savoyard d'études et de Recherches Ufologiques

SOMMAIRE

- Sommaire, page 1 -
- L'étonnant cas NUNEZ, par Jean ISDER, pp 2 à 5 -
- Les OVNI du passé : le double point de vue de l'historien-ufologue, 2è partie, par Gilbert CORNU, pp 6 à 15 -
- Humour : par Jean Pierre PETIT (aux les bains), pp 16 et 17 -
- L'influence des OVNI sur les radars, par Lindy WHITEHURST, pp 18 à 24 -
- Courrier : lettres de Pierre GUERIN, Marcel PETIT et Jacques SCORNAUX, pp 25-29 -
- Special U.R.S.S. (2è partie), pp 30 à 34 -
- Bloc Notes, page 35 -
- Structures, page 36 -

) + () + () + () + () + ()

"La science est ouverte, mais les savants sont fermés",

Victor Hugo

PRIX DU NUMERO : 6,50 fcs -

2è TRIMESTRE 1980 -

) + (

l'étonnant

cas

NUNEZ

POUR LES AMATEURS D'UNIVERS PARALLELES -

Cette affaire, qui sort nettement des chemins battus, se produisit durant la vague d'observations d'OVNI sur l'Argentine, en été 1978. Rappelons pour mémoire que c'est à l'occasion de cette prolifération d'événements insolites, que prit place le cas de Ramblon, le 12 Juillet 1978 très exactement. (Voir le n° 10 de la revue du GEOS).

Parmi les chercheurs amateurs qui vouent leurs loisirs à l'étude du phénomène OVNI, quelques-uns sont partisans d'une hypothèse hardie mais invérifiable pour le moment, et qui remettrait en cause les formidables distances censées être parcourues par d'éventuels visiteurs extra-terrestres, lesquels, même s'ils pouvaient se déplacer à la vitesse de la lumière, auraient tout de même de sérieux problèmes de TEMPS à résoudre. Ceci dit en supposant que nos éventuels "voisins" les plus proches, seraient issus d'une planète tournant autour de l'étoile la plus rapprochée de notre système, ALPHA DU CENTAURE, qui se situe à un peu plus de 4 années lumières de notre soleil. Ceci dit également, si nous considérons qu'il est pratiquement établi par notre science actuelle, qu'en dehors de notre bonne vieille Terre, aucun corps astral de notre système n'abrite de vie intelligente.

En conséquence, il est tout à fait normal de constater que les théories et autres hypothèses divergent d'un groupement privé à un autre, et que plusieurs "écoles" soient admises, dont celle relative à la théorie des Univers Parallèles. La matière aurait de multiples dimensions, de même que les faisceaux hertziens ont une gamme de nombreux canaux. La matière "vibrerait" sur des longueurs d'ondes variées, et cette théorie développe le fait que des intelligences supérieures à la notre, auraient découvert le moyen de passer d'un univers à l'autre, aussi facilement que nous pouvons passer de France en Belgique.

Mais jusqu'ici, les partisans de cette hypothèse n'avaient vraiment pas eu grand chose à se mettre sous la loupe, pour étayer leurs convictions. Le cas NUNEZ leur apportera un peu de baume au coeur, nous en sommes persuadés.

Les protagonistes de cet incident sont deux : le père et le fils, Francisco NUNEZ, le père, 66 ans au moment des faits est mécanicien-auto de profession, de même que son fils Carmelo, 23 ans, et habitent Mendoza, la deuxième ville d'Argentine après Buenos-Aires.

LES FAITS :

Le 6 Juillet 1978, vers 21h00, les NUNEZ roulaient en voiture pour se rendre chez un ami résidant à Luyan de Cuyo, dans la grande banlieue de Mendoza. Carmelo, le fils, conduisait sa vieille Chevrolet 53. Ils avaient quitté la Nationale pour emprunter la Départementale qui traverse le secteur de Maipup, à 12kms de Mendoza. Alors qu'ils avaient bifurqué sur la route menant vers Luyà de Cuyo, il se passa quelque chose d'extraordinaire, que décrit le jeune NUNEZ.

" Il y avait devant nous un camion que nous allions rattraper, lorsque soudain nous le vîmes disparaître. Dans le même moment, le paysage alen-

tour s'estompait, déjà qu'il était noyé dans l'obscurité relative de la nuit tombée. Mais en plus de cela, je ne vis plus le faisceau de mes propres phares. Dans notre entourage, c'était un noir d'encre. Nous ne sentions plus les secousses de la route, et nous ne percevions plus le bruit du moteur."

En fait, la Chevrolet semblait avoir quitté la route et donnait l'impression de flotter dans les airs. De plus, le père et le fils se sentirent gagnés par une douce euphorie, laquelle balaya complètement l'inquiétude qui aurait dû normalement s'emparer d'eux. Le père prétend avoir même ressenti une certaine fraîcheur, mais cela provenait probablement de la précarité du chauffage de la voiture, qui avait été installé par les Nunez eux-mêmes. (Juillet est en hiver pour l'hémisphère Sud)

Tout-à-coup, une luminosité pourpre apparût, comme enveloppant le véhicule. Regardant par les vitres, les Nunez aperçurent une rangée d'imposants édifices d'une hauteur à faire pâlir de jalousie les occupants de l'Empire State Building de New-York. Ces gigantesques constructions se trouvaient de part et d'autre de ce qui pouvait passer pour une très large Avenue toute illuminée. Toutefois aucune activité automobile ou piétonnière ne fut décelée. D'autre part les témoins remarquèrent qu'il n'y avait aucun arbre, aucun animal ou être quelconque.

Cette ville de Titan semblait déserte. Les Nunez notèrent l'étrange couleur rouge dominante de ce paysage, en particulier des "fenêtres" présumées visibles sur la surface des grand buildings, lesquels étaient faits d'un matériau également de teinte rougeâtre. Toutefois, il est possible que ce rouge dominant devait être provoqué par la luminosité rouge dans laquelle la "ville" baignait. Le ciel fut aussi dépeint de couleur rouge.

La Chevrolet, apparemment VOLAIT au-dessus de la "cité fantôme" par on ne sait quel prodige. (Des ufologues Argentins pensent que la voiture et ses passagers furent attirés par le champ magnétique d'un OVNI qui passa à basse altitude au-dessus de la Chevrolet, mais ce ne sont que des suppositions gratuites dont il faut se méfier). Toutefois, il semble que la voiture paraissait flotter dans les airs et de plus, filait à très grande vitesse, laquelle était nettement supérieure aux possibilités terrestres de l'engin.

Carmelo Nunez, qui était au volant, tenta de manipuler différentes commandes, sans aucun résultat. Même le volant était comme soudé, et refusa de tourner ne serait-ce que d'un centimètre. Le jeune chauffeur eût très nettement l'impression que son véhicule était "sous contrôle extérieur". Le survol de la cité gigantesque dura entre 10 et 15 minutes. Puis, sans transission, le fantastique paysage disparût, et la Chevrolet reprit contact avec la route, à Guaymallen, localité qui se situe à environ 7 kms de l'endroit où avait commencé l'incident. Ce n'est que lorsque les Nunez sentirent à nouveau les cahots de la route qu'ils réalisèrent que leur "périple aérien" était terminé. Le moteur se fit à nouveau entendre, sans que le chauffeur ait eu besoin de le remettre en route, les phares transpercèrent à nouveau la nuit et les lumières des habitations furent réaperçues. Les Nunez, quelque peu rendus muets de stupeur, rentrèrent directement chez eux.

Les témoins, a priori, ne semblèrent pas désireux de raconter à qui voulait bien les entendre, ce qui leur était arrivé. L'aventure était trop incroyable pour être acceptée d'emblée. Aussi, afin d'éviter d'être tournés en ridicule, jugèrent-ils plus prudent de taire tous les détails de cette "histoire à dormir debout".

Toutefois, le jeune Carmelo ne sut tenir sa langue, et dans un moment d'exaltation, raconta tout à un de ses collègues de travail. Le bouche à oreille aidant, le récit parvint jusqu'au sous-inspecteur de police Mr. Adolfo Siniscalchi ainsi qu'aux journalistes.

Le policier convoqua les Nunez pour les interroger et fit une petite enquête auprès de leurs proches pour déterminer leur degré de sérieux. Selon Siniscalchi, les témoins sont des gens crédibles, n'étant absolument pas portés sur le canular, et ils se recoupèrent de façon tout à fait correcte lorsqu'ils narrèrent ce "vol aérien" sans précédent. Le policier avoua aux journalistes qu'il n'avait rien trouvé d'anormal, pouvant démontrer le coup monté.

Le "National Enquirer", hebdomadaire U.S. à grand tirage, envoya deux reporters sur place, lesquels organisèrent une séance de régression hypnotique qui fut dirigée par le Dr. Alfredo Stefanelli. Chose ahurissante, les deux témoins racontèrent la même histoire sans la modifier en quoi que ce soit.

Bien que l'hypnose, même profonde, ne constitue pas la technique miracle, pouvant de façon absolue la REALITE des faits allégués, elle démontre au moins une chose : les témoins n'ont pas menti. Du reste, à l'analyse, on ne voit pas très bien pour quelles raisons, un père et un fils iraient monter une cabale de ce style, au risque d'être la risée de tous leurs proches. A noter que l'histoire ne s'est sue, que grâce à l'indiscrétion d'un collègue de travail de Carmelo Nunez, et que ce sont pas les témoins qui vinrent trouver les enquêteurs, mais le contraire. Les Nunez avaient décidé de garder bouche cousue.

La voiture, qui fut examinée, ne portait aucune trace indiquant une manipulation insolite quelconque.

Signalons que le lendemain de cet incident, à 06h00, une flotille d'OVNIS fut observée par de nombreux travailleurs matinaux, progressant dans la même région. La formation était composée de 25 à 30 unités. Mr. Gilberto Caballero, gardien de nuit, qui vit lui-aussi le phénoménal spectacle, précisa qu'au moins un millier de personnes purent voir cette véritable armada du ciel, laquelle alla jusqu'à passer à la verticale du stade spécialement construit pour la coupe du Monde de Football, celui de Mendoza.

Rappelons, que le 25 Septembre 1978, toujours en Argentine, prit place le fameux cas Acevedo et Moya, ces deux pilotes du rallye d'Amérique du Sud qui virent leur véhicule, une GS 1200, effectuer une "promenade aérienne" de 75 kms. L'odomètre de bord enregistrant seulement 52 kms des 127 parcourus, et la consommation d'essence montrant une perte de carburant plus qu'anormale. D'autre part, les deux pilotes perdirent la notion du temps, les 105 minutes du temps réellement passé ne leur paraissant pas plus longues que 120 secondes.

Un fait curieux à noter. La veille de l'incident du Rallye d'Am. Sud, c'est-à-dire le 24 Septembre 1978, se produisit une affaire curieuse que je ne peux garantir comme authentique, par manque de détails précis et d'enquête sûre.

En gros, un automobiliste Chilien, Mr. Alejandro Hernandez, ainsi que son fils Robinson, âgé de 10 ans, auraient été enlevés à bord d'un OVNI, celui-ci ayant happé le véhicule avec ses occupants, après s'être mis à la verticale et l'avoir "aspiré". L'enfant aurait été placé dans une sorte de "coffre" et "examiné", tandis que le père était interrogé, en Espagnol S.V.P., par un des humanoïdes de l'OVNI, lesquels furent dépeints comme étant des êtres tout ce qu'il y a d'humains, et d'1,80 de taille, le corps enveloppé dans une sorte d'aura lumineuse. Ce cas n'ayant pas fait l'objet d'une enquête poussée, ni d'une séance de régression hypnotique, nous ne saurions de considérer comme authentique. Les pays Américano-Latins ont déjà produit, hélas, trop de canulars, pour que nous puissions l'accepter tel quel.

Les chercheurs assidus se souviendront également que le cas le plus remarquable de téléportation de véhicule automobile se produisit encore en Argentine, au cours du mois de Mai 1968, près de Chascomus,

à 120 kms de Buenos-Aires. Les occupants de la voiture, Mr. Gerald Vidal et son épouse, se trouvèrent 48 h plus tard, sans en avoir conscience, près de Mexico, soit 6.400 kms de "pérille aérien". Cette incroyable affaire fut rapportée par le quotidien Argentin "La Razon" les 3, 4, et 5 Juin. A notre connaissance, les Vidal ne furent pas interrogés sous hypnose, mais la peinture de leur voiture portait d'étranges marques, ressemblant à des brûlures de chalumeau oxydrique. (ce cas est un classique du genre.)

Le cas le plus extraordinaire de téléportation d'être humain est difficile à mettre en doute, car il se produisit le 25 Octobre 1593. A Mexico, sur la Plaza Mayor, apparut brusquement un soldat portant l'uniforme d'un régiment en garnison à Manille (Philippines), soit un "bond aérien" de 14.000 kms. Le soldat ne sut expliquer ce prodige et fut jeté en prison comme déserteur ! Toutefois, il avait annoncé l'assassinat du gouverneur des Philippines, et quand un navire ramena cette nouvelle d'Europe, l'Inquisition prit le soldat "en mains". Malgré les interrogatoires d'un genre spécial qu'il subit, le malheureux ne put rien dire de plus qu'il n'en savait, et en désespoir de cause, il fut renvoyé à Manille.

Cette histoire a été trouvée dans un manuscrit appartenant aux chroniques de l'ordre religieux de St-Augustin et de St-Dominique. L'incident figure également dans un ouvrage écrit par Antonio de Morga, juge suprême de la cour Royale de la nouvelle-Espagne, à cette époque.

Ainsi, ce "fait maudit" du temps des Conquistadors nous permet de mieux nous convaincre de la véracité de certaines allégations "impossibles" rapportées par des contemporains.

Jean SIDER

Sources du cas NUNEZ :

-National Enquirer du 9 Janvier 1979

-Mr. Alejandro CHIONETTI, un de nos correspondants Argentins, membre du S.I.U. de Buenos Aires, Yermal, 2321, 6e Piso-Dto C., 1406, Capital Federal, ARGENTINE, que nous remercions bien sincèrement pour toutes les informations qu'il a eu l'amabilité de nous faire parvenir.

- C.S.E.R.U. NON STOP - C.S.E.R.U. NON STOP - C.S.E.R.U. NON STOP -

- 1) le conseil d'administration du CSERU tient à remercier tout particulièrement la municipalité de Chambéry pour la subvention de 900 fcs qu'elle lui a attribuée pour cette année.
- 2) le prochain congrès du CECRU aura lieu à l'automne à Lyon (organisation cercle lyonnais LDLN). Pour tous renseignements, prendre contact avec cette association, ou avec le CSERU, qui transmettra.
- 3) nos séances mensuelles du premier mercredi du mois, à 20h40, reprendront en octobre, à notre local 7 rue Métropole à Chambéry. Elles sont ouvertes à tous, membres, lecteurs, amis, sympathisants. Qu'on se le dise.
- 4) Nous signalons à nouveau que notre bibliothèque (46 volumes) est ouverte aux membres, et que nos permanences fonctionneront tout l'été.

LES OVNI DU PASSÉ

ou le DOUBLE POINT DE VUE DE L'HISTORIEN-UFOLOGUE - 2 -

La première partie de cette importante étude de Gilbert Cornu a été publiée dans notre numéro 10, pages 2 à 8. Nous y renvoyons le lecteur.

- () - () -

- B - DEUXIEME EVENTUALITE : la METHODOLOGIE -

Puisque l'historien a toute compétence pour s'occuper d'ufologie -et cela, répétons le, quelque soit la réalité profonde- la difficulté de trouver des historiens-ufologues tient-elle à la méthodologie ? Pour le savoir le mieux est de se demander comment les historiens ont conçu et organisé leur travail, puis, parallèlement de comparer avec ce que leur offrent les ufologues. Cette comparaison est pour le moins saisissante ! Elle permettra de mieux comprendre tout ce qui sépare les deux plans où se situent leurs travaux réciproques...et la difficulté d'entente qui en résulte.

+ + +

Cependant, avant d'aborder ce point, précisons bien ce que nous entendons par historien et histoire, car c'est une évidence qu'il y a Histoire et histoire comme il y a aussi Ufologie et ufologie. Pour une grande partie du public non intellectuel (ce qui n'est pas un reproche) l'histoire se confond trop souvent avec les récits historiques des revues de vulgarisation genre Historia, Miroir de l'histoire qui ne sont pas dépourvus d'intérêt ou avec les articles publiés en supplément par certains magazines (30), par exemple des biographies de personnages célèbres ou des anecdotes concernant des châteaux ou des monuments divers. Le but de tels articles est d'intéresser le lecteur et de mettre en valeur tel détail du personnage ou du site choisi, aussi l'auteur arrive-t'il facilement à broder pour compléter ou enjoliver les détails les plus marquants ; finalement, certains récits reposent plus sur l'imagination de l'auteur que sur la réalité historique. Qu'en est-il, par exemple, de l'évasion si souvent racontée du jeune Louis XVII de la prison du Temple sous la révolution française ? Quelle est la véritable identité du trop célèbre masque de fer ? Ou, plus près de nous, des aventures romanesques de la belle Sissi ? Tout cela est beaucoup plus proche du roman historique que de l'histoire. La véritable histoire est une étude magistrale d'une période ou d'un ensemble de "civilisation" qui cherche d'abord à reconstituer et à comprendre ce qui s'est passé en l'intégrant dans le cours de l'histoire. (31) Certains ouvrages de ces spécialistes ont presque autant de pages de notes que de pages de texte, c'est tout dire !

Il en est de même en ufologie où le meilleur cotoie le pire. Trop d'événements

nements sont décrits et affirmés sans pouvoir être jamais prouvés. Ne prenons que les moins discutés comme exemple : qu'en est-il du merveilleux cas d'Alençon en 1790 dont on n'a malheureusement jamais trouvé la moindre trace dans les archives ? Qu'en est-il du papyrus Tulli ou des disques magnétisés qui auraient été retrouvés en 1938 dans les cavernes de la région de Bayan-Khara-Uula -sic- aux confins du Thibet et qui n'ont jamais pu être présenté à aucun laboratoire pour analyse ? Ce sont de belles histoires qui rejoignent celles, plus récentes de découvertes d'animalcules filamenteux tenant dans des tubes à éprouvette, ou du dernier crash d'ovni dans une région inaccessible d'Amérique...(32). En ufologie comme en histoire, on passe donc d'une zone de recherches strictes, comme celles de Claude Poher et du Gépân à une zone romancée où l'imagination et la fiction finissent par l'emporter sur la réalité. Cela se fait par transition insensible, par manque de rigueur et trop souvent la bonne foi des auteurs est surprise, c'est certain.

Il faut d'ailleurs avoir les idées larges et savoir accepter la fiction ufologique comme a été accepté le roman historique. Ce sont, l'un et l'autre, deux genres littéraires très valables et même plus prospères que la recherche sérieuse. Jamais les vrais historiens n'ont inquiété les auteurs de roman historique...les ufologues doivent aussi se montrer tolérants pour la fiction qui met en cause les ovni et les humanoïdes ! Il doit seulement être entendu que ces genres n'ont rien à voir avec la recherche ufologique comme avec la recherche historique. C'est aux ufologues de s'en démarquer par la qualité de leurs travaux. On peut même aller plus loin sans aucun risque. De même qu'on trouve aux rayons des jouets toute une chimie "amusante" à côté de la chimie officielle des laboratoires, qu'on trouve toute la collection des soldats de plomb permettant aux passionnés de reconstituer les batailles les plus imaginaires qui soient... pourquoi ne trouverait-on pas aussi au même rayon des jouets la panoplie du "parfait petit humanoïde" à côté de celle de Zoro, son non moins légendaire compagnon ? Cela ne doit donner aucun complexe aux vrais ufologues qui doivent être conscients que leurs recherches se situent sur un tout autre plan, un plan encore mal clarifié actuellement, certes, mais qui devra nécessairement se situer un jour ou l'autre au niveau scientifique.

+ + + + +

Revenons à nos historiens... Le véritable historien, celui qui nous intéresse, est un professionnel qui consacre sa vie à la recherche historique et à la rédaction d'ouvrages d'histoire, comme le physicien consacrerait la sienne à résoudre ses problèmes d'atomes et de mécanique. C'est donc un spécialiste, et un spécialiste exigeant. Il ne faut pas se le dissimuler. Il n'a rien d'un amateur comme l'ufologie en connaît trop, hélas. L'histoire est pour lui une discipline scientifique qui lui a demandé des dizaines d'années de travail avant de la maîtriser, qui a nécessité la lecture de milliers d'ouvrages, souvent en bibliothèque et la mise en fiches de dizaines de milliers de "notes" au fur et à mesure de ses lectures. C'est devenu une seconde nature chez l'historien que de tout vérifier, de recouper les témoignages entre eux et de se référer constamment à ses sources pour être bien certain de ce qu'il avance. Ajoutons que l'historien ne se sent pas un homme seul, isolé, mais qu'il se sent au contraire pleinement solidaire de ce travail de recherches historiques qui dure depuis des siècles et qu'il apprécie de pouvoir bénéficier de la somme des travaux de tous ses prédécesseurs ; même s'il n'a plus la même optique qu'eux sur les événements il les rejoint tous en ce qui concerne la rigueur et l'honnêteté intellectuelle qui doivent présider à leurs travaux. Il y a toujours eu et il y aura toujours des divergences énormes d'interprétation entre les historiens, mais tous visent d'abord à la "certitude" au niveau de l'information et des événements avant de se permettre des interprétations personnelles de ces événements (33).

Il faut donc considérer l'histoire, avant tout, comme un immense effort

intellectuel, effort qui est à la fois personnel dans la recherche des documents et dans l'interprétation des faits et collectif dans l'organisation du travail et la mise en commun de la documentation. Cet effort qui dure depuis des siècles s'est surtout intensifié et perfectionné depuis cent cinquante ans. Il a permis -d'une part- de mettre au point des méthodes de travail et de critique historique qui autorisent une plus grande certitude concernant l'authenticité des documents et donc la véracité des faits ; d'autre part- d'accumuler des données historiques de plus en plus sûres concernant le passé de l'humanité, données encore incomplètes mais suffisamment fiables pour qu'on ne puisse plus se permettre de les ignorer ou de les mépriser pour affirmer sans preuves n'importe quelle extravagance. Comme le disait Jacques Vallée dans son rapport à l'ONU à propos de la prétendue intervention d'êtres cosmiques dans le développement de l'humanité, idée chère à une catégorie de pseudo-ufologues : "...cette idée contredit de nombreux faits archéologiques..."(34). C'est là un handicap insurmontable aux yeux de l'historien comme de tous les autres scientifiques.

+ + + + +

Reprenons successivement ces quelques points en les comparant à ce que nous offre l'ufologie.

Le fait que l'histoire porte sur des événements réels et non fictifs assure à cette discipline d'être une "activité de connaissance" basée sur la preuve et le raisonnement par opposition aux activités "artistiques" de libre création de l'esprit qui, elles, se fondent sur l'imagination. C'est par cette "norme de vérité" que la recherche historique s'apparente aux autres sciences. Malgré cela, les scientifiques ont longtemps dédaigné l'histoire et l'ont considérée comme une discipline "mineure" sous prétexte qu'elle s'attachait trop à la description des événements au lieu de se consacrer à la recherche des lois qui régissent les événements, comme le font les sciences mathématiques ou physiques dans leurs domaines respectifs. Conscients de cette faiblesse, les historiens contemporains ont réagi ; ils parlent désormais de "sciences humaines" plutôt que d'histoire ou de géographie pour bien manifester leur intention de s'orienter vers la recherche de ces lois au lieu de s'en tenir à la simple description des faits comme nombre de leurs devanciers. (35).

L'ufologie, en tant qu'étude de faits réels (et quelque soit la réalité sous-jacente) est également une activité de connaissance et non une oeuvre d'imagination. Aucun de ceux qui ont sérieusement étudié le dossier des phénomènes ovnis ne contestera cette réalité malgré la multitude de cas "étrangers" que l'on découvre à chaque contre-enquête et qu'il faudra un jour se décider à épurer des fichiers. Les causes d'erreurs sont multiples, nous n'allons pas les énumérer une fois de plus, d'autres s'en sont fait une spécialité (36). Une des plus récemment étalée au grand jour par messieurs Barthel et Brucker est l'inconscience des journalistes : "dénouons ici, écrivent-ils dans leur ouvrage, la légèreté des journalistes de l'époque, leur manque évident de sincérité, leur malhonnêteté, bref, la façon pernicieuse avec laquelle ils traitaient l'information..." (37). Cette légèreté n'a d'égale que celle de trop d'ufologues qui se sont contenté de reproduire toutes ces rumeurs locales sans aucun contrôle préalable, devenant ainsi des détectives de l'inutile...

En admettant même -ce qui n'est pas prouvé- que cela ait pu aller jusqu'à provoquer une fausse vague d'apparition ovnis, comme en sont persuadés ces auteurs, il reste suffisamment de cas bien étayés pour ne pas s'affoler, même au cours de cet automne 1954. Les preuves en sont à chercher soit dans le récit même des témoins dont certains détails sont, quoi qu'on en dise maintenant, difficilement imaginables dans la mesure où ils recou-

pent d'autres faits bien connus des spécialistes (38) soit dans le comportement et le changement psychique des témoins, inexplicables sans un choc puissant (39) tout autant que les traces au sol ou les effets physiologiques qui ont été maintes fois constatés (40).

Dans la mesure donc où l'ufologie se consacre à l'étude de faits bien réels, même s'ils sont plus rares qu'on ne le croit et s'ils se situent à la limite de notre compréhension actuelle, on peut affirmer que l'ufologie est aussi une activité de connaissance et le restera dans la mesure où les ufologues sauront rester rigoureux. Il n'y a donc aucun empêchement théorique pour qu'elle devienne progressivement une discipline scientifique. Cela dépend uniquement de la qualité du travail des ufologues et de leur volonté d'y parvenir.

N'oublions pas qu'en comparant l'histoire et l'ufologie, nous nous donnons le beau rôle, car l'histoire est une science "adulte", bien organisée avec toutes les structures que cela suppose, tandis que l'ufologie n'est qu'une science encore dans l'enfance, pour ne pas dire "embryonnaire" qui a tout contre elle à commencer par sa volonté d'exister qui dérange inévitablement tout ce qui existe déjà !... phénomène trop connu. Bien d'autres sciences, devenues aujourd'hui officielles, se sont trouvées à leurs débuts dans des conditions aussi difficiles que celles de l'ufologie actuellement, ainsi que le signalait François Mummy dans son article sur "l'accouchement difficile de l'ufologie" (41). L'exemple de Boucher de Perthes pris pour un fou et dont les ouvrages furent volontairement détruits par ses détracteurs n'est pas unique... La parapsychologie et la graphologie ont eu, elles aussi, leurs épisodes "épiques"... humainement inqualifiables (42).

Pour faire de l'ufologie une science adulte et officiellement reconnue, les ufologues doivent d'abord ne pas capituler ou se retrancher sur des positions indéfendables, mais affirmer et faire admettre la réalité objective des phénomènes observés et donc la valeur des témoignages. Ils doivent ensuite dégager exactement les caractéristiques essentielles et nécessaires à la classification de chacun de ces phénomènes comme "fait ufologique". (Nous touchons là un de leurs points faibles). Depuis plus de trente ans, l'ufologie collectionne des faits si dissemblables qu'on ne voit plus ce qui en fait l'unité ; cela permet un véritable "sabotage" du phénomène pour reprendre une expression chère au commandant Tizané, en y ajoutant impunément toutes sortes d'extravagances qui déconsidèrent l'ufologie. Après les phénomènes du genre stellaire, on a eu les visions fantasmagoriques à basse altitude, puis les (prétendus) atterrissages avec ou sans humanoïdes, enfin les cas de contacts, enlèvement ou télétransports plus proches assurément des cas de hantise... La tendance actuelle est d'y rattacher les phénomènes solaires, voire les apparitions religieuses tout autant que les incompréhensibles mutilations d'animaux... cela, au risque de voir l'ufologie se déconsidérer complètement en devenant le "fourre-tout" universel de l'absurde, "fourre-tout" que certains prendront pour le reflet d'une société détraquée, mais que tout esprit quelque peu scientifique se refusera à prendre au sérieux (43).

Cela ne veut pas dire que les ufologues soient dans l'erreur en élargissant le champ de leurs investigations ; je pense même personnellement qu'ils ont raison, car il existe bien des caractéristiques communes à la plupart de ces phénomènes ; mais il faut les dégager et en montrer toute la valeur (43). Eux seuls permettront ensuite de faire le "tri" avec certitude entre les vrais et les faux phénomènes ufologiques, et de les comparer utilement aux phénomènes "voisins".

C'est à partir de là qu'on pourra enfin valablement envisager d'étudier les mécanismes, les causes, les conséquences vraies du phénomène, en un mot d'en rechercher les "lois" plutôt que de se cantonner, comme le firent trop longtemps les historiens dans leur domaine, dans une perpétuelle description stérile d'incidents qui se répètent à l'infini.

C'est à partir de ce moment que l'on pourra commencer de parler d'une "science ufologique". La reconnaissance par les scientifiques est à ce prix. Les ufologues y sont-ils décidés, à moins un certain nombre d'entre eux ? Là est la vraie question, car cela suppose un énorme travail qui demandera au minimum plusieurs décades avant de commencer à porter ses fruits et qui risque aussi d'entraîner des révisions et des séparations déchirantes ; soyons sans illusions.

+ + + + +

La première condition d'un travail scientifique fut, pour les historiens, de réunir et de mettre en lieu sûr, au fur et à mesure de leur découverte, les documents historiques "originaux" qui constituent la preuve de la véracité des événements. Ils avaient heureusement été précédés dans ce souci par les souverains eux-mêmes dont le but était d'accumuler les preuves nécessaires à mettre le bon droit de leur côté. Ce sont donc ces derniers qui ont créé les premières archives et les premières bibliothèques (non exclusivement historiques...).

Sans vouloir remonter aux Egyptiens et aux Sumériens de l'antiquité qui avaient déjà leurs archives en sécurité dans les temples, en France, les archives royales remontent au VIII^e siècle ; elles furent regroupées au début du XIII^e siècle par Philippe Auguste en un "trésor des chartes" rassemblant les archives de toutes les provinces du royaume... Entièrement réorganisées par la Convention, elles furent installées par Napoleon à l'hôtel de Soubise où elles se trouvent toujours. Elles ont été complétées depuis lors par les archives départementales qui sont certainement les plus accessibles et les plus directement utiles pour les ufologues car elles conservent des pièces d'intérêt beaucoup plus courant et plus local que les archives nationales (voir note 18).

Les bibliothèques sont tout aussi anciennes. Chacun connaît la célèbre bibliothèque d'Alexandrie qui aurait compté plus de 700.000 volumes et qui fut détruite par un incendie peu après l'entrée de César dans la ville... (simple hasard, sans doute !?). En France, les "fonds" les plus anciens de la Bibliothèque Nationale remontent à François I^{er}, les fonds précédents ayant été dispersés à plusieurs reprises au hasard des guerres. Depuis le siècle de Louis XIV et surtout depuis le XIX^e siècle, les bibliothèques se sont multipliées en même temps qu'elles se spécialisaient et qu'elles s'accompagnaient des indispensables fichiers de références. Précisons pour ceux que cela intéresserait qu'il existe un "répertoire des bibliothèques de France" édité en 1950 dont le premier volume est consacré aux bibliothèques de Paris et le second à celles de province (44).

Ajoutons, car cela est essentiel, que ces archives et ces bibliothèques sont non seulement des lieux sûrs pour les documents, mais des lieux publics de travail où livres et documents peuvent être consultés par tous ceux qui ont une raison valable de le faire (l'autorisation en est généreusement accordée). Cette mise en commun de toute la documentation de base est un élément fondamental de la recherche historique comme de toute la recherche scientifique. C'est elle en effet qui garantit l'authenticité des témoignages et des sources, puisque toute référence citée dans un ouvrage peut immédiatement être vérifiée par tous ceux qui le désirent.

Qu'existe-t'il d'équivalent en ufologie ?

On éprouve de la gêne à poser la question car on ne peut nier que la réponse est : rien, ou pratiquement rien, à ce jour Il ne s'agit pas, bien entendu, de vouloir rivaliser avec les services officiels en reconstituant des collections de documents originaux de tous les textes du passé qui nous parlent d'ovnis ou de ce qui semble en être. C'est strictement impensable et les

documents sont beaucoup plus en sécurité dans les archives officielles. Mais il n'existe rien également concernant les cas récents dont les originaux des enquêtes sont dispersés dans les tiroirs des groupements ufologiques ou ceux des enquêteurs eux-mêmes... Il est indispensable de bien faire la distinction entre les deux catégories de documents, car leur cas est complètement différent. Les archives des ovnis du passé consistent en "textes" qui y font de très rapides allusions ; aucune enquête n'a été faite et aucune n'est plus possible pour en évaluer la réalité objective et essayer de savoir à quoi pouvait correspondre l'observation signalée. La seule possibilité réside dans une analyse minutieuse du texte, et elle reste aléatoire... Les archives des ovnis du présent (depuis 1947) comprennent non seulement les coupures de presse qui sont négligeables dans la mesure où elles n'ont pas été confirmées par des enquêtes impartiales, elles comprennent surtout les compte-rendus d'enquêtes effectuées par les enquêteurs privés des groupements ufologiques et plus récemment par la gendarmerie nationale ou aussi par le GEPAN.

Or, il n'existe aucun "fond" d'archives ufologiques constitué au moins par des photocopies des documents historiques des ovnis du passé et des photocopies des minutes d'enquêtes des principaux cas contemporains, car il est très compréhensible que l'on cherche à conserver les originaux aussi longtemps qu'un organisme officiel ne garantira pas formellement leur sécurité en même temps que le libre accès à leur consultation. Or il n'existe rien de semblable ni en France, ni à l'étranger. Hyneck le déplore pour les Etats-Unis où plusieurs associations importantes refuseraient même de publier leurs dossiers "personnels" pour s'en assurer l'exclusivité. Il écrit : "Non, il n'existe aucun catalogue des cas de l'APRO ou du NICAP à ma connaissance ; tous leurs renseignements sont dans des classeurs..." (45). En France la situation n'est guère meilleure car les groupements ufologiques n'envoient le plus souvent qu'un compte-rendu succinct de leurs enquêtes aux revues chargées de les publier...il est donc difficile de s'y référer entièrement sans disposer de l'original de l'enquête ou de sa photocopie. Quant aux enquêtes de l'armée ou de la gendarmerie, lorsqu'elles sont publiées, c'est d'abord en vue d'une exploitation commerciale difficilement admissible et sans aucune garantie puisque personne n'est admis à en contrôler l'authenticité (46). Quant aux archives du GEPAN, elles sont strictement réservées à ses chercheurs, ce qui est encore en contradiction absolue avec les principes mêmes de la recherche scientifique dont les documents doivent être publics. Ne nous étonnons pas que certains auteurs, tel Jean Robin, s'en donnent à cœur joie de dénoncer les tendances "occultistes" qui selon lui caractérisent les ufologues et leurs méthodes de travail...(47). Cela est malheureusement trop exact et doit absolument disparaître.

Il n'existe de même aucune bibliothèque publique d'ufologie où ceux qui en ont besoin puissent se procurer, le temps de les consulter, tous les ouvrages parus, en particulier les livres étrangers qu'il est difficile et onéreux de se procurer individuellement, par exemple les livres américains, et les livres épuisés. A part le recours à un ami bien achalandé, il n'existe aucun moyen de se procurer actuellement un "Plantier" ou un "Scully", de même qu'un "Heard" ou un "Keyhoe" par exemple, qui sont pourtant indispensables pour comprendre les premières années de l'ufologie (48). Les bibliothèques municipales ne sont pas spécialement bien pourvues, car l'ufologie, classée dans l'ésotérisme et l'occultisme selon l'opinion du bibliothécaire, est assez mal vue ; on se contente donc du minimum et du moins compromettant, les "Bourret" ou à la rigueur les "Durrant"...

Ne parlons pas des collections complètes des revues ufologiques ! Où donc peut-on consulter en France une collection complète de la Flying Saucer Review ? (personnellement, je n'en connais pas) (49)...ou plus simplement celle de LDLN ou de Phénomènes Spatiaux du GEPA ? Il faut user de prouesses

de sioux pendant des années pour reconstituer l'essentiel, non la totalité, car tous les premiers numéros sont plus rares que des incunables ; les quelques rares anciens ufologues qui les possèdent se gardent bien de l'ébruiter pour ne pas attirer les solliciteurs...ou pire, les voleurs !

Erreur ! Exagération ! penseront probablement quelques ufologues bien intentionnés, on les trouve dans les groupements ufologiques qui sont là pour cela. Eh bien, je suis désolé de les dé tromper en mettant douloureusement le fer dans la plaie, mais cela est doublement faux. D'abord parce que dans l'ensemble, ils ont très peu de documentation, et lorsqu'ils en ont, ils la gardent jalousement pour leur propre usage, ce qui est contraire à l'esprit scientifique.

A part les quelques rares exceptions, comme je le pense la SOBEPS belge, bien qu'elle n'ait jamais publié le moindre catalogue des livres et revues qu'elle possède, leur documentation est d'une faiblesse invraisemblable, en revues comme en ouvrages de base. Il y a trois ans, fin 1976-début 1977, j'avais réalisé un sondage au nom d'une association parisienne en écrivant à ce sujet à tous les groupements dont nous avions connaissance. J'ai dû renoncer à publier les résultats tellement le nombre des réponses était faible, encore plus faible la documentation signalée et évident le manque de bonne volonté pour coopérer d'un groupement à l'autre. Depuis, j'ai eu l'occasion de faire quelques visites aux sièges de ces groupements ; le moins que j'en puisse dire est qu'ils m'ont confirmé dans mon opinion. Rayons pratiquement vides et revues enfouies dans des cartons, parfois amputées de leurs articles les plus importants ou des photographies ! (50). A ne jamais montrer à un archiviste officiel sous peine de le voir tomber foudroyé par une crise cardiaque ! Le seul groupement qui, à ma connaissance, ait invité les chercheurs à consulter librement ses archives est le GEOS dirigé par Gérard Lebat (51) ; l'exemple est à suivre.

D'autre part, lorsque les groupements possèdent des livres et des revues, ces acquisitions sont trop souvent considérées comme la propriété exclusive des membres du groupe, quand ce n'est pas celle du "Président" lui-seul ! Voici une anecdote significative à cet égard : ayant écrit, il y a quelques années à un des groupements pour lui demander communication d'un livre étranger dont la revue (à laquelle j'étais abonné) avait signalé à la fois la réception et le grand intérêt, je me suis vu répondre que c'était absolument impossible car il s'agissait d'un cadeau personnel fait au "président" par le "président" d'une association étrangère !... Comment, avec un tel sens de son importance, ne pas tomber dans ce que Michel Bougard appelle le "nombrilisme" des présidents...(52).

Peut-on espérer terminer ce paragraphe sur la documentation sur une note optimiste en laissant croire que la situation s'améliorera lorsque les archives de ces groupements ou celles des principaux chercheurs tomberont dans le domaine public ? Ce n'est pas si simple. Rappelons nous déjà ce que disait Aimé Michel : "ce n'est pas pour demain..." ou encore : "... l'essentiel de cette histoire se trouve dans des documents personnels qui ne sont pas prêts d'être divulgués..." (20). Et il faut encore tenir compte du délai "légal" avant de pouvoir les consulter, délai qui est très long puisque les documents de la guerre 1940-45 ne sont pas encore abordables (53). On est d'autre part en droit d'en douter lorsqu'on connaît le sort qu'ont subi les archives de Marc Thiroin décédé en 1972, puis plus récemment et plus discrètement celles de sa secrétaire mademoiselle de Saint-Aubin décédée en 1979 (54), d'autres qu'il n'est pas nécessaire de nommer.... Mystère ! Ne parlons pas des suivantes alors que des indiscretions permettent déjà d'envisager ce qui se trame en coulisse pour en récupérer quelques "morceaux"... Le monde de l'ufologie n'échappe pas aux barbouzes, hélas ! sans parler des vrais "hommes en noir" à un niveau plus élevé ; à en juger par leurs petits "frères", bien sûr qu'ils existent !

Mieux vaut laisser à chacun le soin de faire le point de la situation... Rappelons seulement le principe, à savoir que la première condition d'une recherche fructueuse sur des bases scientifiques est la formation de centres de documentation et le libre accès à ces archives. C'est aux groupements et non aux individus de faire l'effort sur ce point essentiel. Tant qu'il ne sera pas réalisé, ou au moins en voie de réalisation, l'ufologie sera avec raison rangée par les scientifiques et les historiens dans le domaine de l'occultisme. (55) (56).

(à suivre)

- Gilbert CORNU -

NOTES et REFERENCES - (suite) -

- (30)- Citons parmi xes magazines : Paris-Match (histoire récente), Femmes d'aujourd'hui (biographies et monuments historiques) Mode de Paris (géographie)...
- (31)- Parmi les historiens qui se sont consacrés à l'étude d'une période précise, citons : Révolution Française : Mathiez et Soboul dans une analyse tout à fait différente - Napoléon Ier : Madelin (en 16 volumes) - guerre de 1870 : H.Guillemain- Troisième république : P.Bastid- Seconde guerre mondiale : Henri Michel,... Dans un genre différent, on peut citer l'étude de l'apparition de Lourdes en 6 volumes par R.Laurentin...plus 2 volumes consacrés à la voyante Bernadette...
- (32)- Pour le cas d'Alençon, voir Ch.Piens (les Ovni du passé, pp81-82) ou Bougard (chronique des ovni, pp116-117) - pour le Papyrus Tulli, Ch. Piens pp 24-27 et Bougard pp 39-41 ; pour les disques du Thibet, Ch. Piens pp 23-24. Concernant les animalcules filamenteux : LDLN n°182-fev 79 et concernant le crash d'ovni en Bolivie LDLN 190 déc 1978 texte sans contrôle de Darnaude, et LDLN 183 mars 79, texte plus réticent de J.Sider.
- (33)- Il suffit d'avoir écouté des "dossiers de l'écran", par exemple, pour s'être rendu compte des divergences d'opinion souvent énormes entre historiens et scientifiques...
- (34)- Voir LDLN n° 183, page 4. Ce qui n'empêche pas Jacques Vallée, qui n'en est pas à une contradiction près, d'écrire : "ce qui m'intéresse dans ces histoires n'est pas leur authenticité (comment pourrions nous le savoir), mais leur effet sur notre société". Citation faite par JP Troadec dans son article n°10 de la revue du CSERU. Cela pourrait expliquer ses nombreuses imprécisions ou erreurs de références dénoncées par Barthel et Brucker dans leur ouvrage.
- (35)- L'intention est louable, mais l'expérience risque de très vite tourner court si l'on en juge par l'utilisation abusive de cette expression pour désigner les nouveaux programmes scolaires qui vont à l'encontre de cet état d'esprit... et c'est un euphémisme !
- (36)- Voir par exemple Michel Carrouges : "les apparitions des martiens" Fayard, qui fait la synthèse des principales erreurs possibles dans ses 2è et 3è parties du livre, sans esprit de dénigrement.
- (37)- Barthel et Brucker, "la grande peur martienne" pp 75-76.

- (38)- Dans le cas de Prémanon ; ce serait plutôt l'interview actuelle du témoin qui rend sceptique vu sa place de scientifique ! car comment expliquer le froid signalé par l'enfant qu'il était, froid que l'on retrouve dans de multiples phénomènes spirites et qu'il pouvait difficilement inventer à l'époque ! D'après certains témoignages de l'époque, l'enfant interrogé sur certaines contradictions de son récit avait précisé qu'il avait "rêvé" ce détail du froid ! ce qui complique singulièrement le problème de Prémanon...(source : Alain Gamard).
- (39)- Par exemple le changement de Marius Dewilde ou celui du docteur X ne s'expliquent pas seulement par un choc psychique normal ; ils s'accompagnent d'autres phénomènes impossibles à comprendre sans faire intervenir une "autre cause" encore inconnue.
- (40)- par exemple dans le cas du docteur X (triangle apparaissant périodiquement sur lui et sur son fils et guérison instantanée de ses deux blessures, ancienne et récente) ou dans le cas Michalak (traces sur la poitrine et empoisonnements qui durent près de 18 mois).
- (41)- voir LDLN n° 172 fev 1978.
- (42)- sur la parapsychologie, voir le remarquable ouvrage très condensé d'Yvonne Castellan aux éditions "que sais-je ?" : la "parapsychologie", pour une vue rapide de la question.
- Autant il existe des méthodes de graphologie, autant il manque une bonne histoire de la graphologie (qui se vendrait probablement beaucoup moins bien...) se rappeler les difficultés des précurseurs de cette jeune science : Hippolyte Michon et J. Crépieux Jamin entre autres.
- (43)- Cet aspect du problème provoquera sans nul doute des déchirements au sein de la communauté ufologique lorsqu'il sera abordé pour de bon, mais il est extrêmement délicat ; une série d'articles pour dégager progressivement ces aspects du problème et mieux délimiter le véritable phénomène OVNI a été entreprise par l'auteur ; elle paraîtra régulièrement dans LDLN sous la rubrique "pour une politique de la porte-ouverte en ufologie". Voir déjà LDLN 188 et suivants, et également "la revue des soucoupes volantes" n°6 (Nessie et les OVNI).
- (44)- Catalogue édité par l'Unesco et la direction des bibliothèques de France ; on doit pouvoir le consulter dans toute bibliothèque publique importante.
- (45)- Hyneck et Vallée : "aux limites de la réalité", A.Michel, page 99.
- (46)- Il s'agit du livre de J.C. Bourret "OVNI l'armée parle" (France - Empire 1979) et celui de Robert Roussel : "OVNI la fin du secret", chez Belfond. Mais que l'on ne se méprenne pas, ce ne sont pas les auteurs qui sont en cause ; il faut se féliciter de leur contribution à faire connaître le dossier OVNI, mais le moyen utilisé, le fait qu'il s'agisse d'une publication commerciale et non scientifique comme cela devrait être la cas ; c'est un phénomène de société ! D'autre part il n'est pas acceptable que cette divulgation se fasse sans aucun contrôle possible des ufologues ou organismes ufologiques.
- (47)- Jean Robin, "les OVNI ou la grande parodie", ch. 3 pp 29 et suiv.
- (48)- Plantier "la propulsion des S.V. par l'action directe de l'atome", chez Mame, 1955 -
Scully "le mystère des S.V." Del Luca 1951
Heard "les soucoupes volantes" ed. de Flore, 1951
Keyhoe, "le dossier des S.Volantes" Hachette 1954.
On pourrait en citer encore une demi-douzaine qui sont à peu près introuvables...

- (49)- La personne qui posséderait cette collection complète de la F.S.R. serait très aimable de se faire connaître ; elle rendrait de grands services à plusieurs chercheurs, car la seule collection complète que nous connaissons est aux Etats-Unis...et donc impossible à consulter.
- (50)- Je garantis absolument les faits bien que je ne puisse absolument pas être plus précis.
- (51)- Voir la revue du GEOS : "les extraterrestres" n°9, janv 79, p.18
- (52)- Inforespace n° 48 de nov 79, l'article de Michel Bougard "et si l'ufologie n'existait pas?", page 15
- (53)- Ce délai légal est en France de 30 ans pour les documents ordinaires, de 60 ans pour les documents judiciaires (ce qui fait que de nombreux documents sur la collaboration pendant l'occupation n'ont pas encore été rendus publics, ce qui gêne beaucoup l'étude de cette période) et de 100 ans pour les actes notariés et les minutes des statistiques dont seuls les résultats globaux sont publiés (listes précises des personnes interrogées et réponses fournies).
- (54)- ce fut en particulier l'origine de l'association des Amis de Marc Thiroin à Valence (A.A.M.T.).
- (55)- Prendre conscience des difficultés et des carences actuelles de l'ufologie n'a de sens que dans la mesure où cela peut servir de point de départ à une action en vue d'améliorer la situation existante... Dans ce but une série de tableaux retraçant exactement la totalité de la parution des principales revues d'ufologie de langue française sera publiée incessamment (LDLN et annexes - Phénomènes Spatiaux et Inforespace) en attendant de publier dès que possible des tableaux identiques concernant les revues "locales".
- (56)- Dès la parution de la première partie de cet article, deux personnes responsables de "services" ufologiques que l'on peut qualifier de chercheurs également, m'ont écrit pour me signaler qu'elles étaient envahies par leurs archives qui s'élevaient à près d'un mètre cube en volume et dont elles ignorent totalement ce qu'elles deviendront à leur mort, leurs enfants ne s'y intéressant pas. Ces deux premières lettres qui risquent d'être suivies de nombreuses autres nous montrent à quel point le problème est important autant qu'urgent à résoudre dans un sens scientifique, et non au profit exclusif de quelque margoulin de l'ufologie.

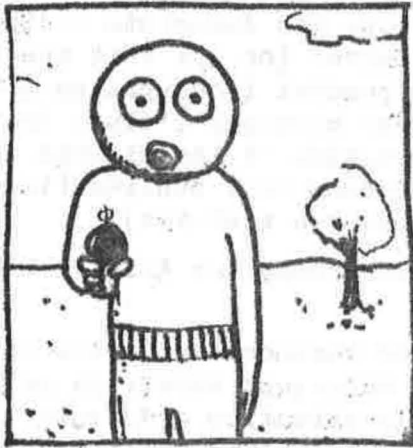
) + () + () + () + ()

Je ne puis qu'approuver pleinement les remarques de Gilbert Cornu en ce qui concerne l'archivage des documents ufologiques, et leur libre consultation par tout chercheur ! Ce problème d'un centre de documentation et d'archivage a déjà été soulevé par les groupements privés de langue française dans le cadre du C.E.C.R.U. Le problème n'est pas de trouver un local et un "archiviste", mais de définir les modes d'utilisation et de fonctionnement (financement entre autres) de cet endroit. Il n'est pas exclu qu'une solution soit trouvée d'ici quelque temps.

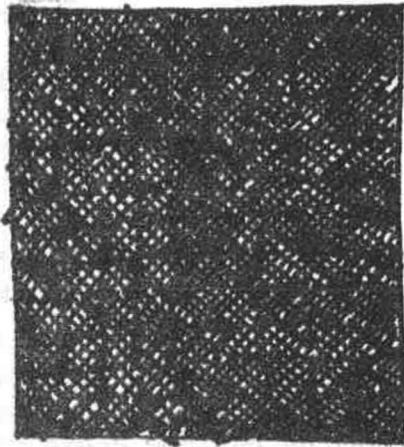
J'en profite pour relancer un appel à ceux de nos lecteurs possédant de vieux numéros de revues ou bulletins ufologiques, ou même des ouvrages anciens, qui peuvent parfois les "encombrer", d'avoir la gentillesse de nous le signaler. Nous sommes preneurs, (dons ou ventes), car il est très difficile de mettre à jour ces collections de revues ou d'ouvrages. Ceux qui ont "fait les bouquinistes" me comprendront !

Nicolas Greslou -

NOUS POUVONS, NOUS AUSSI, FAIRE DISPARAÎTRE
RATIONNELLEMENT, TOUT ÊTRE EXTRA-TERRESTRE !

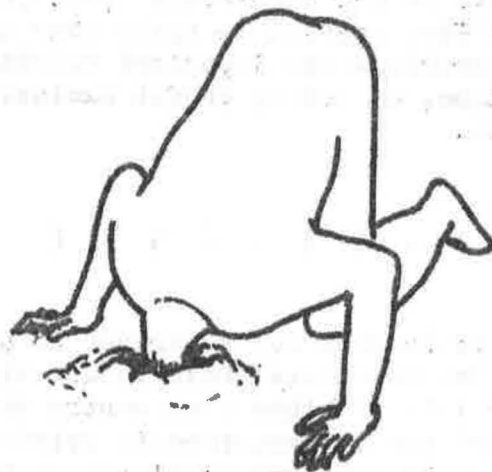


— AVANT —



— APRÈS —

et voici le processus de "désintégration
rationnelle" :



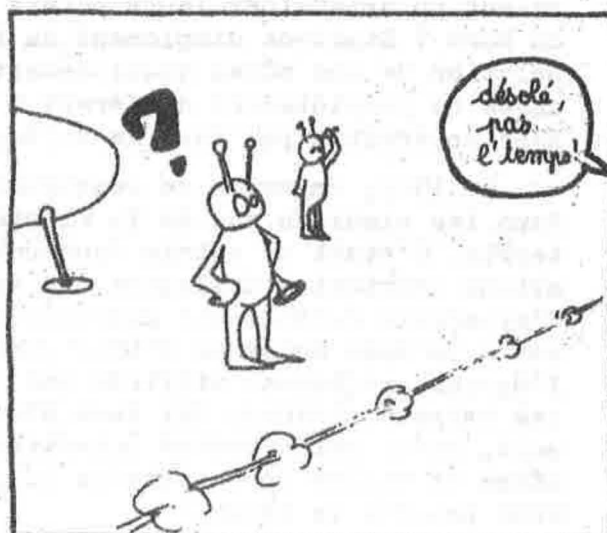
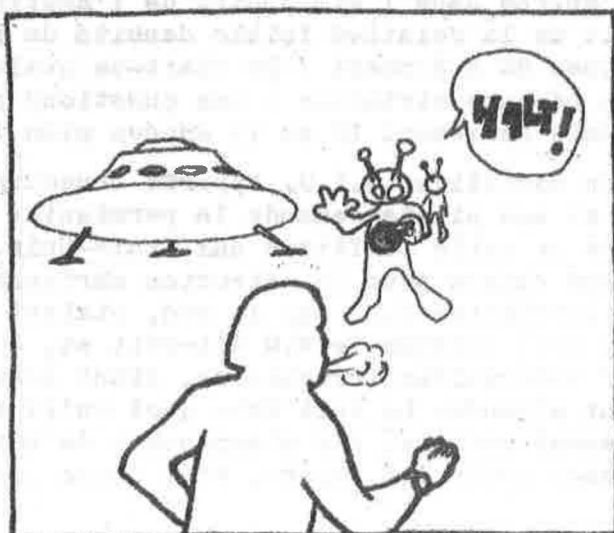
(S.G.D.G.)

simple à réaliser, ce moyen est à la portée
de tous, familiarisez-vous avec lui, il peut
aussi être utilisé contre des menaces plus ordi-
naires de la vie courante !

(A SUIVRE)

DOSSIER n°3 :

« Avoir autre chose à faire »



- L'INFLUENCE DES

OVNI

SUR LES

RADARs

Une des questions défiant l'imagination des ufologues est celle-ci : comment les OVNI peuvent-ils se matérialiser soudainement dans n'importe quelle partie du monde ? Et surtout sans que nous puissions détecter quand et d'où ils viennent. L'avantage, bien entendu, serait de savoir à quel point d'origine ils ont, en supposant que ce sont des objets réels, opérant à partir de bases secrètes installées quelque part dans des zones de jungles inextricables non fréquentées, voire de lieux sousmarins. Ce serait déjà au moins quelque chose de positif si nous pouvions connaître la direction générale, ou le point précis qu'ils choisissent pour pénétrer dans les cieux des Etats-Unis par exemple.

Il est certain que le premier secteur à avoir "bénéficié" de ces étonnantes visites, fut l'Etat du Nouveau-Mexique, ainsi que de larges superficies de l'ouest et du sud-ouest des Etats-Unis, lesquels enregistrèrent successivement un nombre d'observations qui augmentait, puis diminuait, et ainsi de suite. Peut-être que les passionnés d'ufologie au début de cette affaire, eurent l'esprit obnubilé par la pensée que les OVNI pouvaient d'abord investir le pays en masse pour des missions de reconnaissance. Un chercheur m'a indiqué qu'il y avait eu d'établi un schéma type de l'activité des OVNI centralisée au-dessus d'installations militaires, complexes industriels, centrales hydro-électriques et nucléaires. Les installations du sud-ouest ayant eu une plus grande part de "visiteurs" non identifiés qui provoquèrent un nombre élevé de rapports, notamment le terrain d'essai à missiles de White Sands et ses environs immédiats, un des premiers points d'attrait, très tôt dans les années 50, cela renforce davantage cette croyance.

Une autre question reste sans réponse : pourquoi choisissent-ils plus fréquemment le sud-ouest, d'une façon générale, plutôt que les régions plus peuplées du nord et de l'est ? et aussi : y avait-il une meilleure raison, derrière cette option des OVNI pour le sud-ouest, que celle expliquant ce choix pour éviter le plus possible des observateurs terrestres qui auraient pu déterminer leurs points d'entrée dans l'atmosphère de l'Amérique du Nord ? Etait-ce simplement du fait de la relative faible densité de population de ces zones quasi-désertiques du sud-ouest ? Ou était-ce quelque chose de complètement différent ? La réponse virtuelle à ces questions ne nous apparaîtra pas tout de suite, mais seulement 10 ou 15 années plus tard.

En 1969, un avion de construction soviétique M.I.G. apparût brusquement dans les cieux du sud de la Floride et son pilote demanda la permission d'atterrir. C'était un cubain recherchant un asile politique aux Etats-Unis. Les avions américains utilisant des moyens radars pour la détection aérienne d'appareils faisant une approche du territoire U.S. par le sud, étaient basés à la base McCoy de l'USAF (McCoy AFB) lorsque le MIG atterrit et, à l'époque, n'étaient utilisés que par intervalles irréguliers, étant donné les budgets étiés qui leur étaient alloués. Le fait est, quoi qu'il en soit, qu'un avion estimé potentiellement hostile, pût s'approcher de nos côtes et violer le territoire U.S. sans avoir été repéré, tout comme les OVNI peuvent le faire !

La même année un avion de ligne cubain demanda par radio des instruc-

tions pour permettre son atterrissage à New-Orleans, alors qu'il se trouvait seulement à 25 miles et à 4.000 pieds d'altitude de l'aéroport de cette ville. A bord, se trouvait un groupe de Cubains désireux de se rendre au festival de la canne à sucre qui avait lieu aux Etats Unis. L'ennui, c'est que cet avion n'avait pas de plan de vol prévu enregistré par les autorités fédérales. Mais ça n'est pas le point qui nous intéresse ici, mais seulement le fait que cet appareil ne fut pas localisé au radar jusqu'à ce qu'il fut près de l'aéroport de New-Orleans.

C'en était trop ! Le représentant de la Louisiane au Congrès, Mr F. Edward HEBERT, demanda l'ouverture d'une enquête sur ces incidents. Bien que la nature des investigations fût militaire, elle permit la mise en place d'une des pièces afférantes au gigantesque puzzle sur les OVNI, par la détermination des points suivants :

- 1°) la défense de l'espace aerien des Etats-Unis, actuellement, est virtuellement davantage d'ordre theorique que pratique.
- 2°) dans le cadre d'économies de budget, politique entamée début 1963, la détection U.S. et ses capacités d'interception sont devenues d'une nette insuffisance.
- 3°) du fait de ces faiblesses existant dans le système de surveillance aerien ne U.S., la souveraineté de l'espace aerien des USA n'est plus d'une inviolabilité absolue, et ne peut empêcher l'intrusion d'appareils civils ou militaires étrangers.
- 4°) il y a 1.500 miles d'espace libre dans notre système de défense aérienne dans le périmètre sud du pays, entre la Floride et la Californie. Cette région est pratiquement dépourvue de surveillance militaire dans le domaine de la couverture aérienne.
- 5°) les deux incidents relatifs à des appareils cubains dont il a été question plus tôt, démontrent que n'importe quelle puissance étrangère peut à volonté, violer l'espace aerien du sud des Etats-Unis, sans être détectée ou interceptée. Plus grave : ils laissent supposer qu'un ennemi éventuel, ayant la capacité matérielle d'attaquer notre pays par le sud, pourrait échapper à toute détection et interception.

Cet exposé, illustré par les deux affaires d'avion cubain qui furent rendues publiques, éclairera d'une lueur nouvelle, le fait que pendant de nombreuses années, des avions purent passer de la marchandise de contrebande du Mexique ou des îles des Caraïbes. La sous-commission chargée d'enquêter sur ces affaires, mit en relief : "...le fait que l'avion cubain avait démontré que n'importe quel ennemi potentiel, ayant la possibilité de conduire une attaque sur le sud du pays, par les zones frontalières, pouvait parvenir à son but avec des risques minimes pour être repéré à l'avance...".

Il y aurait donc des lacunes dans la couverture radar. C'est peut-être le facteur essentiel expliquant le fait que les OVNI purent accéder "librement", sans être détectés, par la partie sud, sur le territoire des Etats-Unis, et ce pendant de longues années. Evidemment, sans l'utilisation d'un système radar de forte puissance et de longue portée, le contrôle et la surveillance des appareils étrangers reposent uniquement sur la coopération des pilotes lorsqu'ils donnent la position de leur appareil. Comme le déclara un fonctionnaire de l'Administration Fédérale de l'Aviation Civile : "...Un avion doit demander à être contrôlé, avant que nous puissions le détecter...". Dans de pareilles circonstances, de nombreux appareils identifiés ou non identifiés ont très bien pu passer à travers la couverture radar de la FAA (Federal Aviation Administration), laquelle n'est efficace que si les pilotes demandent à être contrôlés !

En 1966, sur une chaîne nationale de la T.V., un capitaine de l'Air Force fut questionné sur l'efficacité de la surveillance radar, et il répondit que le NORAD pouvait détecter l'approche de n'importe quel appareil insolite volant au-dessus du nord de l'Amerique et laissa supposer qu'aucun

engin de telle sorte n'avait été repéré. Mais, des articles publiés dans la presse écrite, soucieux de vérité au sujet de la couverture radar protégeant le pays, ainsi que plusieurs affaires d'OVNI, confirmèrent que l'Air Force n'avait pas tout dit. Déjà, un pontif du Project Blue Book avait certifié devant le Congrès, qu'il n'y avait pas un seul cas d'OVNI repéré au radar dans les dossiers du Project, qui n'ait été expliqué de façon satisfaisante.

Le problème, en cas d'une quelconque vie interstellaire derrière cette affaire d'OVNI, était de discerner à quel niveau d'altitude une couverture radar est efficace et s'il suffisait de voler en dessous d'un niveau d'altitude où cette couverture n'était pas efficace, tous feux éteints, pour atteindre l'intérieur des terres du pays visé. Même sans les données militaires et civiles concernant le potentiel radar disponible, il serait probablement élémentaire de schématiser sur une carte cette couverture radar, non seulement le long d'une ligne reliant les deux extrémités du territoire sud du pays, mais également à l'intérieur (..... illisible dans le texte.....) utilisés pendant la guerre du Viet-Nam en divulguant les emplacements des radars ennemis. De l'équipement ultra-secret fut installé à bord d'appareils aériens militaires dont les pilotes étaient capables de savoir immédiatement quand un missile russe SAM était dirigé sur eux. Le matériel de bord, d'une grande capacité de détection, pouvait donner les coordonnées de la trajectoire du missile SAM, le point de lancement de ces missiles, etc... Mieux : certains appareils sophistiqués étaient capables de localiser les sites de lancement des fusées SAM AVANT que ces missiles soient tirés, ce qui permettait l'élimination successive de ces sites de lancement. Ainsi, la détection d'installations radars au sol par la science "terrienne" n'est pas sans précédent. Et nous devons conclure qu'une technologie avancée pourrait localiser nos installations radars avec beaucoup plus d'efficacité. Sachant que le niveau des chaînes montagneuses est suffisamment élevé pour empêcher la propagation d'ondes radar dans le sud-ouest des Etats-Unis et forme effectivement une sorte d'écran contre les ondes radar, on peut en connaître davantage sur la couverture radar en localisant les installations radars dans cette zone et en prenant connaissance des niveaux d'élévation du terrain qu'elles sont sensées couvrir.

Le NORAD, North American Air Defense Command, dont la mission est de préserver l'espace aérien du Nord de l'Amérique de toute pénétration par des appareils inconnus, voire de les identifier ou de les traquer, n'a pendant plusieurs années n'avoir jamais découvert le moindre OVNI sur la multitude d'écrans radars affectés à la surveillance des cieux des zones nord du pays.

Les observations d'OVNI par radar sont extrêmement difficiles à mettre à jour. La plupart des centres radars sont sous le contrôle direct du gouvernement par l'intermédiaire des installations de la surveillance aérienne de la FAA, et bien entendu ils sont soumis au même régime de sécurité que sur les bases militaires. Les techniciens ont pour consigne de rester discrets, et risquent de perdre leur emploi s'ils se montrent trop bavards. Le règlement de l'Air Force AFR 200-2 prévoyait d'ailleurs une amende de 10.000 dollars et une peine de 10 ans de prison pour tout membre de l'Air Force, civil ou militaire, divulguant des informations sur des rapports d'observation d'OVNI, et ce jusqu'à ce que le Project Blue Book arrive à son terme en 1969.

Les stations radars situées tout autour du périmètre des Etats-Unis enregistrent des spots d'OVNI. Si l'incident qui se produit est noté par les militaires, l'information ne parvient que rarement jusqu'à la presse classique. Si l'affaire tombe dans les mains de personnels de la FAA, les données de l'incident ne demeureront pas sur les lieux. Les règlements de la FAA stipulent que tout rapport d'OVNI devra être transmis à la plus proche université, bien que la majorité des contrôleurs de trafic aérien ne savent pas qui contacter, d'autant que la plupart des universités sont dépourvues de tout programme d'études sur les OVNI ; aussi les membres de la FAA sont laissés pratiquement sans instructions, ce qui est une sérieuse lacune dans le cas de recherches coordonnées qui seraient demandées.

De plus, d'innombrables témoignages émanant de personnes ayant un grade élevé dans la hiérarchie militaire, faisant état de vérifications d'échos radars insolites, sont parvenues à la presse par des voies publiques et privées. Il y a eu effectivement des OVNI suivis au radar un peu partout aux Etats-Unis, mais nous devons toujours nous poser la question suivante : comment peuvent-ils pénétrer notre espace aérien et par quels chemins parviennent-ils à le quitter ?

Du fait de la carence de la couverture radar dans le sud et le sud ouest du pays, nous supposons que ces régions doivent être des points de départ logiques pour les raisons suivantes : si l'on imagine l'existence de vaisseaux spatiaux pilotés par une intelligence quelconque, visitant et effectuant des missions de reconnaissance sur notre planète (dans la perspective d'une pareille éventualité), et si l'on imagine qu'ils souhaitent jouir d'une certaine liberté de manoeuvre en cherchant à éviter nos moyens actuels de détection au cours de leurs diverses incursions dans notre espace aérien ; et si nous étudions en détail les centaines de rapports crédibles qui citent des OVNI vus en plein centre de l'ouest des USA, incluant les directions des apparitions et des disparitions, et si nous tentons d'évaluer où peuvent se trouver des brèches dans la couverture radar compte tenu de l'abondance des chaînes de montagnes dans la moitié ouest du continent d'une part et des performances caractéristiques à nos appareils aériens civils et militaires (.... illisible dans le texte) ces corridors libres de toute couverture radar par lesquels s'infiltrèrent les OVNI pour pénétrer dans le territoire des USA ? Il y a pour cela, suffisamment de tracés montagneux du nord au sud pouvant "canaliser" des vols d'OVNI à travers nos vallées, tant pour sortir que pour pénétrer sur notre territoire national. En conséquence, si des couloirs apparents peuvent être envisagés et localisés sur une carte, pouvons nous prévoir un succès dans une opération qui viserait à placer des caméras et d'autres équipements sophistiqués tout au long de ces "voies de transit" pendant les périodes de grandes activités des OVNI ?

Revenons un peu en arrière dans le temps sur un incident caractéristique qui se produisit en avril 1964 près de la petite ville de Socorro, au centre du Nouveau-Mexique. Un membre de la police locale put s'approcher d'un OVNI en forme d'oeuf, posé dans un arroyo juste en bordure de la ville, et put voir deux humanoïdes s'affairant autour de l'engin. Ces derniers parurent surpris de voir le policier (affaire Lonnie Zamora, NDT), et réintégrèrent leur véhicule, lequel s'éleva d'abord de 15 pieds au-dessus du sol, progressant ensuite à une altitude relativement basse en direction des montagnes du sud-ouest, situées quelques miles plus loin. Au moment d'atteindre la base de la plus proche montagne, l'OVNI se serait élevé davantage en altitude et aurait disparu, caché par ce relief montagneux. Est-ce que cette façon de progresser en vol minimum à basse altitude jusqu'aux premiers contreforts du massif voisin pour ensuite se fondre dans la montagne, est destinée à éviter d'entrer dans le champ des radars couvrant la partie continentale ? Bien entendu tous les OVNI observés ne sont pas vus évoluant sous le niveau des massifs montagneux, mais on peut dire qu'une grande majorité de cas mettent cet aspect en relief .

En 1961, le NORAD atteignit le point culminant de ses moyens opérationnels, totalisant 65 escadrons de chasseurs intercepteurs U.S. et canadiens, 193 stations radars à longue portée, et 105 radars suppléants dits "boucheurs de trous". Peu de temps après, dans le cadre de réductions budgétaires, les forces de défense aérienne du NORAD furent réduites de 60%. De nombreux radars et d'intercepteurs jouant un rôle dans le périmètre de sécurité furent soit mis au rencard soit assignés à d'autres utilisations.

Au début de 1963, afin de se conformer aux désirs du Ministère de la Défense, des décisions budgétaires furent prises pour économiser 35 millions de dollars sur l'année 1964. Le Ministère de la Défense, (Mr Mac Namara) préleva sur le potentiel des stations radars affectées au NORAD, un certain nombre de radars-mobiles (avions-radars), et ainsi, établit de nouvelles brèches dans

les zones sud du Texas, du Nouveau-Mexique et de l'Arizona. A la suite de ces restrictions de dépenses, le NORAD dut établir un choix dans sa façon de concevoir d'où pouvait venir une éventuelle menace des Soviétiques, et décida de porter toute son attention sur le Nord. Désormais, les forces affectées au NORAD furent concentrées dans la partie supérieure du continent tout au long des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, la frontière du nord, en dégarnissant le flanc sud. L'effet obtenu par ce souci d'économie fut de maintenir une solide couverture aérienne dans le nord au détriment de la partie sud continentale des Etats-Unis.

La première chose qui doit être expliquée est comment le système de couverture radar des Etats-Unis fonctionne. Chaque station possède trois radars dirigés vers le nord, ayant pour but de détecter, et suivre la trajectoire de missiles ennemis tirés du pôle nord. La théorie veut que les missiles seraient lancés en haute altitude, et c'est ici que l'accent doit être mis sur le fait que les frontières du sud du pays ne possèdent qu'un minimum de protection aérienne. Entre les années 1963 et 1967, des réductions de dépenses supplémentaires furent imposées et les éléments soustraits du service opérationnel furent affectés à d'autres tâches, toujours au détriment des budgets attribués à la défense du sud.

Le tableau ci-dessous est une répartition des moyens opérationnels du NORAD affectés à la défense aérienne de l'Amérique du Nord couvrant les 10 dernières années.

Moyens opérationnels	1965	1971	1975
Batteries de missiles Nike et Hawk	270	63	15
Escadrons de chasseurs de l'USAF	65	14	13
Escadrons de chasseurs de la Garde nationale de l'Air des USA	38	15	6
Escadrons de chasseurs canadiens	3	3	3
Escadrons de missiles Bomarc	9	7	0
Radars à longue portée	187	99	96
Radars d'appoint ("bouche-trous")	105	0	0

Tout appareil aérien volant au-dessus de 14.500 pieds, est obligé de faire enregistrer un plan de vol, et si un appareil se déplace au-dessus de ce "plafond" sans un plan de vol, dans une zone de Défense Aérienne, il sera probablement intercepté. Des milliers d'avions privés, toutefois, décollent, volent et atterrissent sur des aérodomes américains sans qu'aucun d'entre eux ne détermine à l'avance ni son identité ni son but. Si ces appareils restent sous 14.500 pieds, les radars de l'Air Force en capteront l'écho, mais aucun jet intercepteur ne sera envoyé pour les intercepter ou les identifier. Après tout, quel intérêt trouveraient-ils à intercepter un avion qui décolle manifestement de notre territoire ?

En 1967, un porte-parole de l'aéroport municipal de la ville d'Hartford, Connecticut, déclara que si un OVNI apparaissait sur les écrans-radars de l'aéroport, il ne pourrait pas être distingué d'un avion ordinaire, tant qu'il n'y aurait pas le contact habituel avec la moitié du trafic aérien vu sur radar, et autant que les services de contrôles aériens soient confrontés à la moitié du trafic qui serait composé d'OVNI. Cependant, si un OVNI peut pénétrer l'espace aérien US sans être détecté à basse altitude, une fois à l'intérieur il pourrait s'élever à de plus hautes altitudes, manoeuvrer sans difficultés, et en sortir de la même façon. La théorie de l'attaque nucléaire repose sur des missiles qui tomberaient d'une haute altitude, aussi il n'y a pas de véritable couverture radar sous 14.500 pieds dans les zones montagneuses de l'ouest, à

part celle effectuée dans de petits secteurs entourant les aéroports équipés avec le système Precision Approach Radar. Celui-ci peut suivre les OVNI traversant l'espace aérien des USA, sans avoir à faire d'importantes opérations de mesure de contact radar. Si un OVNI repéré continue sa progression à une altitude relativement basse, et qu'on a seulement besoin de s'intéresser aux cas couplés radar-visuel, il y a alors une chance pour qu'aucun contrôleur radar soit suffisamment intéressé pour traquer l'objet, en supposant qu'il soit en mesure de le faire.

Récemment, le NORAD a incorporé dans le système de sa couverture radar, un dispositif dit "par-dessus l'horizon" stationné à la base Eglin de l'Air Force, en Floride, à titre expérimental, visant à augmenter grandement les portées actuelles des radars en service dans le sud-est, mais en nombre insuffisant pour couvrir les basses altitudes et détecter ces objets évoluant dans un large périmètre d'espace aérien au-dessus des mers, près de nos côtes, et à la barbe des gens chargés de la surveillance aérienne.

Un cas venant à point est celui qui concerna en 1977, un gros porteur russe YU.95, bombardier capable de transporter des bombes atomiques qui volait à plus de 60 miles des côtes du sud-est des USA, et pendant un bon moment, fut perdu par la surveillance radar comme s'il progressait sous la couverture, avant de faire demi-tour et de survoler une unité navale des forces de la Navy dont les radars captèrent finalement l'intrus après que les radars de bord de deux Phantoms F4 eurent perdu le spot du YU.95 qui n'apparaissait plus sur les écrans brouillés. A ce moment le système opérationnel AWACS nouvellement mis en place pour la détection d'avions évoluant à basse altitude, n'était pas encore en activité permanente dans cette région, mais de façon intermittente. Cet incident démontra encore une fois la vulnérabilité du système de surveillance radar des vols à basse altitude.

La détection limitée des avions volant à basse altitude est actuellement une lacune dans le système de couverture radar de la FAA qui épaulé le NORAD. Des objets lointains volant à basse altitude sont difficiles à repérer à cause des impulsions radar qui sont transmises en ligne droite et ne suivent pas la courbure de la terre. Un avion volant sous 2.000 pieds n'est pas détecté jusqu'à ce qu'il soit à 20 ou 25 miles d'une antenne radar non située en élévation. Actuellement nous trouvons des avions volant à des altitudes inférieures à 14.000, et même 16.000 pieds qui ne sont pas repérés avant d'être à 160/200 miles d'un radar. En élevant l'emplacement des émetteurs-récepteurs d'une station-radar à proximité du sommet d'un massif montagneux, dans la mesure où le relief local le permet, on augmente la portée des installations. Toutefois, un coup d'oeil rapide aux cartes aéronautiques des reliefs révèle que la couverture indiquée est minime à travers les vastes régions de l'ouest, en dépit des antennes implantées dans certains secteurs.

Outre les spots impératifs minimum d'altitude, certains radars ne signalent pas les spots d'OVNI à cause de leur système de sélection. Car ils fonctionnent sur des bases électroniques et montrent les objets repérés selon leurs caractéristiques angulaires, de même qu'un objet qui progresse trop lentement ou trop vite, ou encore se trouvant à une altitude insolite, sera "oublié" et "effacé" des écrans. Par contre, si cet objet possède quelques caractéristiques "standards" (pour lesquelles le sélecteur est programmé), il apparaîtra sur les écrans, tandis que ceux qui n'entrent pas dans les "normes" de ces "standards" seront ignorés.

Les OVNI peuvent circuler en grand nombre dans les cieux des Etats-Unis mais traversent rarement des périmètres civils ou militaires sous haute surveillance aérienne capables de repérer des objets "sortant de l'ordinaire". Lorsque des opérateurs radar militaires déclarent ne pas

avoir vu de spots d'OVNI sur leurs écrans, cela peut aussi bien dire que leur équipement ou leurs supérieurs ont refusé de les reconnaître comme tels. Il semble toutefois, que des "cibles non identifiées" aient été effectivement détectées par des équipements du NORAD, mais furent rejetées des écrans de contrôle du fait qu'ils ne correspondaient à aucun missile ballistique potentiellement hostile ni à des missions de bombardiers ennemis.

Pendant de nombreuses années, les avions militaires américains furent équipés d'un "calculateur électronique", pour tromper et brouiller les radars civils et militaires. Cet équipement "ECM", dont les caractéristiques scientifiques sont soigneusement conservées secrètes, peut en effet être utilisé pour brouiller les écrans radar ennemis, ou "camoufler" son écho, soit en partie, soit entièrement. Contre un pareil équipement ECM, les radars civils n'ont aucune chance de repérer les appareils qui en font l'usage. En novembre 1979, le capitaine d'un avion charter signala avoir été "harcelé" par plusieurs OVNI près de la côte espagnole en mer Méditerranée. Les radars de l'aéroport de Valence ne captèrent aucun écho des objets, tandis que ceux de la base militaire la plus proche, bien que plus sophistiqués, purent repérer le charter et ses "poursuivants".

Depuis bien des années, il y a eu de nombreuses affaires où des OVNI, fort bien visualisés par de nombreux témoins qui purent se rendre parfaitement compte de leur relative solidité plutôt que relevant de l'inconsistance d'un phénomène météorologique, ne furent pas enregistrés sur les écrans radar de bases aériennes civiles pourtant proches.

Nous devons donc nous demander comment ces OVNI peuvent-ils connaître les capacités de notre potentiel radar pour utiliser les chaînes de montages comme écran, et ce que peut être leur propre potentiel en équipements électroniques, destiné au brouillage de nos radars. Ainsi, peut-être pouvons-nous quelque peu pardonner les porte-paroles militaires qui persistent à nier les contacts-radar avec les OVNI, pour en avoir été eux-mêmes victimes !"

Traduction : Jean SIDER -

Lindy WHITEHURST

(Box 45673, DALLAS, TEXAS 75245, USA)

Nous tenons à remercier l'ufologue américain Lindy WHITEHURST pour cet article, qui soulève en effet le problème de la détection, ou non détection, radar des OVNI. Nous espérons que les ufologues radaristes français (il y en a !) nous apporteront leurs lumières, en complément de cette étude.

Notre ami Jean Sider, qui traduisit ce texte, nous fit remarquer que ce texte comporte quelques erreurs : les avions cubains furent repérés mais ordre fut donné de les laisser entrer dans l'espace aérien US, car les américains "protègent" ceux qui fuient le régime de Castro. Whitehurst ne parle pas du réseau radar de couverture par satellite. Et qu'enfin, Whitehurst a l'air d'ignorer que les OVNI se "moquent" des radars comme de nos lois sur la réglementation du survol du territoire national. La surveillance radar de TOUT ce qui vient de Cuba est faite à partir de la base de Key-West, située dans l'île de Boca-Chicha, faisant partie de cette ligne d'îlots appelés KEYS (Florida Keys). Boca-Chicha se trouve à 97 miles des côtes cubaines. RIEN ne peut pénétrer dans l'espace aérien US venant de Cuba, ni même des Caraïbes, sans être repéré (avion comme bateau). Mais les militaires ignorent délibérément les petits bateaux et se contentent de les signaler aux gardes-côtes. (lettre du 14 février 1980).

=====

COURRIER

- Lettre de Pierre GUERIN, astrophysicien -

Le CSERU, comme d'autres groupes ufologiques, a reçu en février 1980 une lettre postée à la Roche/Yon, signée d'un certain Riplix, dans laquelle le dit Riplix (nom "bidon", ce qui n'est pas très courageux de la part de cet auteur !) mettait en parallèle la date de 1959 (visite de HYNÉK en France à A.Michel et Pierre Guérin ; sources "MOC" de A.Michel) et 1953 (seule année, d'après Hynék, où il serait venu en France ! sources Inforespace de nov. 79, page 6). Cette contradiction pousse le dit Riplix à se demander qui d'Hynék ou de A.Michel se moque du monde ...

Pierre GUERIN, concerné par cette question, nous fait parvenir la lettre suivante, que nous soumettons à nos lecteurs :

" cher Monsieur,

Une lettre anonyme, signée "T.Riplix" (ce qui ne correspond à aucun nom connu) circule en ce moment dans les milieux ufologiques français, insinuant que les "pontes" (sic) de l'ufologie mentent au public, à preuve les contradictions apparentes entre, d'une part, les affirmations écrites d'Aimé Michel selon lesquelles Hynék et l'astronome de Vaucouleurs vinrent en France en 1959 pour consulter la documentation de Michel en présence de moi-même, et d'autre part, une déclaration de Hynék à Inforespace, selon laquelle Hynék ne se serait rendu qu'une fois en France pour raison professionnelle, en 1953, et n'aurait jamais recueilli le témoignage de Marius Dewilde.

Je suis au regret de devoir détruire les espoirs des ufophages de la nouvelle vague, pour qui tous les moyens sont bons en vue d'introduire le doute dans les esprits, et de discrediter les ufologues en invoquant leurs prétendues contradictions.

Je certifie sur l'honneur les faits suivants :

1°) Hynék et Gérard de Vaucouleurs (ce dernier astronome fut mon premier "patron" de recherche au C.N.R.S.) sont effectivement venus à Paris en 1959, et ont passé deux jours chez Aimé Michel, à Vanves, en ma présence, afin de vérifier de visu l'existence des coupures de presse à partir desquelles Michel avait écrit son livre MOC et découvert l'orthoténie.

2°) Hynék était, à cette époque, consultant de l'Air Force pour les UFOs, et son déplacement en France fut bien de nature professionnelle, puisque touchant directement ses activités de consultant. De son côté, de Vaucouleurs était intéressé par l'orthoténie, à laquelle il opposait déjà des objections de nature statistique semblables à celles qui furent avancées plus tard par différents auteurs.

3°) A ma connaissance, ce fut là le seul déplacement d'Hynék en France.

4°) Enfin, Hynék ne fit que constater l'existence des coupures de presse et ne profita aucunement de son séjour pour faire quelque enquête que ce soit sur le terrain. En particulier, il ne recueillit pas le témoignage de Marius Dewilde.

Ainsi, sensu stricto, les "pontes" Michel et Hynék n'ont menti ni l'un ni

1. The first part of the report deals with the general situation of the country and the results of the survey.

2. The second part of the report deals with the results of the survey in the different regions of the country.

3. The third part of the report deals with the results of the survey in the different sectors of the economy.

4. The fourth part of the report deals with the results of the survey in the different social groups.

5. The fifth part of the report deals with the results of the survey in the different administrative regions.

6. The sixth part of the report deals with the results of the survey in the different economic sectors.

7. The seventh part of the report deals with the results of the survey in the different social groups.

8. The eighth part of the report deals with the results of the survey in the different administrative regions.

9. The ninth part of the report deals with the results of the survey in the different economic sectors.

3000000000

l'autre : Michel a rendu compte des faits dans leur totalité et avec une complète objectivité ; quant à Hynek, il a commis une erreur sur la date (1953 au lieu de 1959), laquelle erreur peut s'expliquer par une simple coquille qui n'est même peut-être pas son fait, et pourrait tenir à une mauvaise traduction de ses déclarations orales enregistrées. D'aucuns reprocheront à Hynek d'avoir été moins explicite qu'Aimé Michel sur les raisons de son voyage en France, mais c'est là son affaire. Il faut réellement être tordu en tout cas, pour émettre, à partir de cela, des insinuations aussi malveillantes qu'absurdes."

Pierre GUERIN, 28 février 1980

- "Promenade dans l'inconnu", texte de Marcel PETIT, du CSERU.

"Dans son numéro 18 de novembre 1978, le CERPI a relevé les corrélations suivantes entre les apparitions mariales et celles d'entités supposées extra-terrestres :

- violents coups de tonnerre - phénomènes d'écousse - la voyance - la guérison - la sensation (mais pas la matérialité) d'augmentation subite de poids - lévitation - télépsychie - langues étrangères apprises spontanément - matérialisation - transfiguration - insensibilité à la douleur - ~~contraction~~ du temps - image holographique - pouvoir sur objets inanimés - précognition - odeurs suaves - écriture automatique - survie après la mort - phénomènes assimilables aux OVNI - psychométrie - enregistrement de la voix - voix inconnue -.

Il est bien entendu que tous les phénomènes cités ne sont pas perçus dans leur totalité à chaque rencontre, ni qu'ils se répartissent en pourcentage égal dans les observations. Mais il me semble que plusieurs corrélations importantes manquent à cette liste, à savoir :

1°) la conversion.

De loin la plus importante, puisque pratiquement à 100% des observations. En effet quel est le témoin qui n'est pas convaincu de ce qu'il a vu et qui, incroyant auparavant, ne nous dit pas "maintenant j'y crois". Toutefois une remarque : Marie n'apparaît qu'aux croyants ; alors que nos témoins sont en majorité, pour le moins, sceptiques avant leur vision. Opposition ou complément ?

2°) le lieu d'apparitions.

Dans le n° 5 de juin 1979, le CEMOCPI a fait une étude sur ordinateurs des observations de l'année 1967, et une des constantes est que les apparitions d'OVNI coïncident à 90% des cas avec des sites de pèlerinage même oubliés. Cette étude demande à être affinée sur d'autres années.

3°) les messages.

Quand ils ont lieu, les bases sont les mêmes : " aimez vous les uns les autres", "paix sur la terre aux hommes de bonne volonté", "mon royaume n'est pas de ce monde" etc... et donnent tous comme concordances : l'Amour, la Paix et la négation de la matérialité possessive.

Evidemment ces trois concordances ont une résonance plus religieuse que celles citées par le CERPI, mais ufologues-apôtres ou témoins-Saint Thomas, nul ne peut nier ces corrélations."

NDLR : les lecteurs intéressés par les "coïncidences" apparitions mariales - apparitions d'OVNI peuvent prendre contact avec notre ami Michel PICARD, 2 rue Nestor Cornier à Grenoble, qui est actuellement l'un des meilleurs spécialistes de ce sujet, et a effectué un énorme travail de recherches.

- Lettre de Jacques SCORNAUX, en réponse à celle de Jean SIDER publiée

dans notre numero 10. Malgré le ton parfois mordant de ces échanges épistolaires, ces textes contiennent des éléments d'information qui ne sont pas sans intérêt. Le lecteur saura en tirer un utile profit.

" Dans le numero 9 de "Phénomène OVNI", j'avais osé toucher à un poil de la barbe du prophète Stringfield. Son fidèle zelateur, l'ayatollah Sider, ne m'envoie pas dire, dans le n° 10, que ce sacrilège mérite le bonnet d'âne. Peut-être suis-je âne en effet, mais que l'on prenne garde à ce que cela impliquerait : "asinus asinum fricat" (1) et je fréquente beaucoup d'ufologues... Je reconnais à tout le moins posséder une caractéristique de ce brave équidé si injustement apprécié : l'obstination, et je maintiens que l'enquête sur le cas de STANFORD (Kentucky) est entachée de deux gaffes graves qui sont susceptibles d'en avoir faussé le résultat.

Quelles sont en effet les précisions qu'apporte Sider et qui, à son estime, bouleverseraient totalement l'interprétation des faits ? A propos de la planche de dessins d'humanoïdes tout d'abord, Stringfield ne l'aurait pas "montrée" au témoin, mais l'aurait simplement "posée innocemment (mais intentionnellement)" à portée de celui-ci. Soit dit en passant, je me demande comment un geste peut être à la fois innocent et intentionnel... Mystère de la dialectique sidérienne ! De toute manière, la belle nuance que voilà : Stringfield n'a certes pas demandé expressément au témoin si elle avait vu des humanoïdes ; il a, je le reconnais, agi de façon plus subtile. Mais ce n'est là qu'un raffinement dans la MANIERE de donner une information au témoin : cela ne change rien au FAIT que le témoin a bel et bien reçu de l'enquêteur un important élément d'information. Dans la suite de l'interrogatoire, il est dès lors difficile de distinguer le souvenir de l'observation du souvenir des dessins.

Certains penseront peut-être que j'exagère le risque que le témoin mélange les données de son observation et les données fournies par l'enquêteur. Oh que non, et voici une expérience classique de psychologie qui le montre. On fait voir aux sujets une série de diapositives représentant les phases successives d'une banale collision d'automobiles et on laisse s'écouler un certain délai avant de leur demander de décrire la scène. Entretemps, l'expérimentateur s'arrange pour communiquer incidemment (je n'ai pas dit innocemment !) aux sujets une information fausse (par exemple qu'une des deux voitures était bleue alors qu'elle était rouge). Et dans le récit que font ensuite les sujets, la donnée fausse remplace bien souvent ce qui a été réellement montré sur les diapositives... Cette même expérience met en lumière l'influence de la formulation des questions sur les réponses. Si on demande aux sujets : "y a-t-il eu des bris de vitres lorsque les voitures se sont touchées?", ils répondent en général que non (ce qui était le cas, la collision montrée étant bénigne). Mais si on leur demande : "y a-t-il eu des bris de vitres lorsque les voitures se sont écrasées l'une contre l'autre?", ils répondent souvent oui... (2).

L'intérêt ufologique de ce genre d'expérience est on ne peut plus évident. Tout bon enquêteur devrait savoir aujourd'hui que les questions posées aux témoins ne doivent jamais contenir de mot à caractère descriptif pouvant apporter une information. On risque sinon d'orienter la déposition dans le sens des hypothèses et des connaissances préalables de l'enquêteur sur le phénomène. Il convient d'utiliser dans l'interrogatoire les mots mêmes qui sont spontanément venus à l'esprit du témoin. Par exemple, si celui-ci dit avoir observé une "lumière", l'enquêteur pourra, pour s'enquérir de précisions, demander : "comment était cette lumière?" et en aucun cas introduire un autre mot en demandant : "comment était l'objet?". Dans le cas de Stanford précisément, Mme Stafford parle spontanément d'une "lumière en forme de tête", et non d'humanoïde : l'enquêteur n'avait pas à introduire cette dernière notion de son propre chef. Rappelons qu'à la réunion du CECRU à Dourdan, à l'autom-

ne 1978, la Commission Enquêtes a convenu qu'il ne fallait en aucun cas prononcer les mots "êtres" ou "humanoïdes" tant que le témoin ne les utilisait pas lui-même. Selon les critères adoptés par les groupements français, Mr Stringfield n'est donc qu'un médiocre enquêteur, car montrer (pardon : poser innocemment mais intentionnellement) des dessins, c'est bien pire que de prononcer un mot !

Je sens qu'à la lecture de ce qui précède, mr Sider va encore s'énervé, mais je lui conseille amicalement de se calmer avant de sauter sur sa plume pour me répondre. Il risque sinon de laisser à nouveau échapper des propos révélateurs qu'il ferait mieux de garder pour lui, comme par exemple que le coup de la planche à dessins constituait une "tentative désespérée"... Pourquoi désespérée ? Etait-ce désespérant s'il n'apparaissait pas d'humanoïde dans le témoignage ? L'influence des convictions préalables de l'enquêteur est ici parfaitement claire : puisqu'il y avait une lacune de temps, mr Stringfield en aura conclu qu'il devait nécessairement y avoir eu intervention d'entités. Il était dès lors prêt à tout pour que cette intervention vienne au jour. Eh bien il a réussi : il voulait des humanoïdes, il les a eus ! Mais il y a un cheveu : on ne sait plus dans quelle mesure c'est l'enquêteur qui les a introduits dans le récit...

L'argument de Sider selon lequel, sans cette tentative désespérée, le cas serait demeuré inconnu du monde ufologique est dès lors risible : la qualité est bien plus importante que la quantité et mieux vaut disposer d'un cas de moins que d'un récit où l'on ne peut déterminer la part qui est due à l'enquêteur.

J'en viens à la seconde gaffe : je reconnais que je dois des excuses à Stringfield, car la responsabilité est très largement partagée par Leo Sprinkle. Mais par ces excuses, je crains d'aggraver mon cas aux yeux de Sider, car je traite dès lors de gaffeur également le Dr Sprinkle, ce "specialiste" comme écrit Sider. Mais spécialiste de quoi ? Sprinkle est certes professeur de psychologie à l'Université du Wyoming, mais cela en fait-il nécessairement un enquêteur ufologique impartial ? En ufologie, il n'y a pas de spécialistes, nous sommes tous des amateurs et sommes tous à la merci de nos préjugés et de toutes sortes d'erreurs, face à notre ignorance de la nature exacte du phénomène.

De toute manière, là aussi la matérialité de la gaffe demeure, quoi qu'en dise Sider : les témoins n'avaient pas à assister ne fut-ce qu'à une partie des interrogatoires sous hypnose. Le fait qu'il s'agissait de séances "supplémentaires" réduit la portée de la gaffe et ne la supprime pas. Sans doute ces séances visaient-elles à préciser certains détails : la méthode utilisée n'aura pu que contribuer à rapprocher merveilleusement les dépositions les unes des autres...

On peut d'ailleurs d'une manière générale mettre gravement en doute la valeur informative des témoignages recueillis sous hypnose. Puisque mr Sider est tellement bien au courant de ce qui se passe aux USA, il doit certainement connaître les travaux d'Alvin Lawson, de l'Université de Californie. Celui-ci a eu l'idée d'induire sous hypnose des enlèvements imaginaires chez des volontaires choisis pour leur méconnaissance du phénomène OVNI : il a eu la surprise d'obtenir des récits fort complexes quasi indiscernables de ceux des cas d'enlèvements "réels" à bord d'OVNI. Tous les détails les plus fantastiques s'y retrouvent : aspiration par lévitation à l'intérieur de l'engin, message télépathique, types d'humanoïdes, paralysie, etc (3). Cela devrait à tout le moins faire réfléchir sur le rôle, apparemment prépondérant, que joue le psychisme humain dans la genèse des récits d'enlèvements...

Maintenant, si mr Sider persiste à estimer que les deux gaffes de Stringfield et Sprinkle sont vénielles ou même inexistantes, libre à lui. Mais alors, qu'il ne s'étonne pas si l'ufologie reste enfermée dans un ghetto et si notre cause, après la période trop hâtivement triomphaliste du milieu des années 70,

non seulement ne progresse plus dans les milieux scientifiques mais enregistre même certaines défections. A ce propos, puisque Sider s'indigne que je "prône" (ce qui est d'ailleurs inexact : j'essaie simplement de faire le plus lucidement possible la part des choses) les travaux d'un "dissident", je répondrai qu'à mon sens les ufologues, plutôt que de fulminer des excommunications majeures, feraient mieux de s'interroger en profondeur sur les raisons qui, dans leur comportement et dans la nature même de l'ufologie, rendent possible et légitimement dans une certaine mesure une démarche comme celle de Monnerie (que les bons croyants se signent trois fois pour conjurer le maléfice, car je viens de proférer le nom du Diable !). Le manque persistant de rigueur de trop d'enquêtes figure au premier rang de ces raisons.

Si évidemment Sider estime que l'indifférence persistante de la plupart des scientifiques et les défections en nos rangs (plus nombreuses qu'il n'y paraît) sont sans importance et que l'ufologie se trouve fort bien de demeurer l'apanage d'un petit cercle de convaincus d'avance, qui courent le risque de se monter la tête l'un l'autre et d'acquiescer une mentalité de secte, alors bien sûr il a raison d'estimer que les méthodes d'enquêtes de Stringfield et Sprinkle sont irréprochables...

Quant à moi, ma conviction a toujours été que l'ufologie, si elle voulait progresser vers le statut de véritable science, devait impérativement améliorer sa crédibilité en affinant inlassablement ses méthodes d'enquête et en éliminant sans pitié tous les cas douteux ou mal investigués. Non je ne doute pas qu'il y ait derrière ce que nous appelons OVNI un phénomène original et important (lequel ?) qu'il nous faut débusquer. Plus je fais de l'ufologie, plus je suis convaincu de l'existence d'un tel phénomène, mais en revanche moins je crois aux vaticinations des ufologues...

Puisque cette polémique a débuté à propos des crashes d'OVNI, je répète pour conclure que ceux-ci me paraissent en contradiction avec ce que nous savons aujourd'hui de plus sûr à propos du phénomène OVNI, et singulièrement avec son caractère parfaitement élusif. Continuer à propager cette vieille rumeur, c'est n'avoir rien compris à l'évolution de l'ufologie depuis 30 ans. C'est faire de l'ufologie de grand-papa, c'est aussi, en quelque sorte, étendre à l'ufologie la mode "retro" à laquelle on sacrifie actuellement en tant de domaines. Même si je déplore l'attitude trop négativiste de Dominique Caudron et certains mots qui se veulent d'esprit sans y parvenir dont il émaille ses textes, je suis dans l'ensemble d'accord avec l'analyse de ce chercheur faite sur la rumeur des crashes (4).

En ce qui me concerne, j'ai mieux à faire que de polémiquer interminablement et ceci met pour moi fin au débat".

Jacques SCORNAUX -

NOTES :

- 1) pour ceux qui ne lisent pas le latin : "l'âne (se) frotte (à) l'âne".
- 2) E.F. Loftus, The malleability of human memory, American Scientist, vol. 67, n°3, mai-juin 1979, pp. 312-320.
- 3) Alvin H. Lawson, What can we learn from hypnosis of imaginary abductees?, 1977 MUFON UFO Symposium Proceedings, pp. 107-135
- 4) Dominique Caudron, Monkey Business, Infoespace n° 49, janvier 1980, pp 8-16.

~ D' URSS ~

2)

Nous avons, dans notre numero 10, publié 3 articles soviétiques, que nous avait fait parvenir notre correspondant à Novosibirsk, Mr SANAROV.

Ce "special U.R.S.S." se poursuit dans ce numero, avec l'article ci-dessous, toujours transmis par Mr Sanarov. Ronéoté sur machine à alcool, de lecture très moyenne, ce texte a été traduit par monsieur Jacques Delage dans un premier temps, et repris ensuite par Martine PAYEN, licenciée en russe. Qu'ils soient tous deux vivement remerciés.

" LA VIE DANS LE COSMOS "

Vladimir GUEORGIEVITCH

Adjoint du directeur de la
Section de Recherches Sous Marines.
Académie des Sciences de l'URSS.

Abrégé de conférence, 1977 -

PETROZAVODSK, le 20 septembre 1977

/ Communication de l'agence TASS dans les journaux "IZVESTIA-NOUVELLES" et "INDUSTRIE SOCIALISTE", du 23 septembre 1977.

Le 20 septembre 1977, à 3 heures au dessus d'Helsinki, à haute altitude, est apparu un OVNI sous la forme d'un feu ardent. Après être resté comme accroché pendant quelques minutes au dessus du centre de la ville, il s'est envolé vers l'est. Comme le communique l'agence U.P.I., au moment de l'intersection des frontières d'URSS, on a remarqué une brusque augmentation des échanges radio entre les fréquences cotières. Achevant la manoeuvre verticalement, en forme de 8, au dessus de Leningrad, l'objet a réapparu à 4 heures au dessus de Petrozavodsk, laissant une trace intensive.

Dans le complément des renseignements Tass, l'objet a rejeté 2 sondes rappelant les lampes de poche (longues). Il a survolé à haute altitude l'avenue Lenine. Au moment de son apparition au dessus de Petrozavodsk, de nombreux habitants de la ville, de peur, se sont réveillés. L'objet est descendu vers le port où un bateau, long de 140 m, demeurait. Comparant l'objet avec le bateau, on a déterminé sa longueur à 100-105 m.

Quand l'objet s'est dirigé vers le lac ONEGA, de nombreux automobilistes l'ont suivi. L'ovni est resté au dessus du lac, et il s'en est détaché un plus petit objet qui s'est enfoncé dans l'eau alors que le grand a disparu dans les nuages. Un pilote de l'aviation locale, volant vers Petrozavodsk, a demandé au service de controle s'il y avait un avion sur la piste d'atter-

rissage. La réponse a été qu'il n'y avait pas d'avion dans l'air. Le pilote s'est engagé sur la ligne Kiev-Leningrad, et il a averti que l'objet le suivait.

A TIOUMEN, on a observé l'apparition de quelques OVNI sous la forme de boules de feu, qui dans leur déplacement passaient du jaune au vert. Tous les témoins oculaires ont remarqué l'immense vitesse qu'ils développaient.

En COLOMBIE, avec l'aide d'appareils, il a été possible d'enregistrer la vitesse de 44.000 km/heure.

En décembre 1976, un OVNI est apparu au dessus de TEHERAN. Les pilotes, usagers des lignes, se sont demandés comment l'approcher, mais après avoir fait un cercle, il a développé une grande vitesse ; d'abord il s'est écarté d'eux et ensuite il les a poursuivis. Quand les pilotes se sont demandés s'il fallait ouvrir le feu, leurs systèmes électroniques et les commandes du feu n'ont pas fonctionné. Les pilotes ont eu de la peine à atterrir. De cet objet (comme le feu) s'est détaché une sonde qui s'est posée dans la province de Teheran.

Le gouvernement iranien a adressé des messages aux dirigeants d'URSS et des USA, en les avertissant (leur demandant ?) que cela était l'essai d'une quelconque arme nouvelle, et leur a demandé de commenter les événements. L'envoi à Kossigine a été confié au Président de l'académie INTER-COSMOS, V.PETROV, qui l'a transmis à ZIGUEL qui dirige le groupe de Recherches sur les OVNI. Le groupe en question a demandé qu'on lui présente une information complémentaire, qui lui a été fournie par le gouvernement de l'Iran : l'objet avait un diamètre de 4,4 metres et une hauteur de 5 m (d'après les empreintes des pieds). L'objet était sphérique aux reflets métalliques. De l'objet sont sortis deux argonautes d'une taille de 2,5 m, vêtus de combinaison brillante faite de métal. Quand les habitants de la localité l'ont approché, il s'est élevé doucement, redevenant le feu ardent et disparaissant instantanément. Sur le lieu d'atterrissage sont restées les traces de 3 pieds et un liquide verdâtre.

Les OVNI apparaissent souvent au dessus des établissements militaires et des secteurs de manœuvre. Il n'a jamais été démontré une seule agression de la part des OVNI. Dans tous les cas qui se sont produits, la provocation a été faite par les hommes.

En 1976, sur une base de lancement de fusées OTAN, sur les îles de la Méditerranée, est apparu un OVNI. L'ordre a été donné de le détruire, mais l'obus explosa avant d'arriver au but ; 3 obus ont eu le même destin. On a eu l'impression que les obus buttaient contre une barrière invisible, et explosaient. L'essai en direction de la terre a été positif, l'autodestruction ne s'est pas produite alors que les avions ont pris une photo du but. Au développement du film, au ralenti, on a remarqué le moment où la fusée s'approchait de l'objet et se désintégrait. L'examen des débris a prouvé qu'ils étaient recouverts de pores, plus ou moins semblables à ceux des arbres provoqués par des perce-bois.

En 1975, le vieux lieutenant PALZEV, de service près de BORISOGLEBSK, en revenant le matin chez lui, a soudain vu dans les buissons à côté de la route, une sorte de coupole. Il l'a approchée et lorsqu'il était à 30 m d'elle, l'OVNI s'est élevé de nouveau. Palzev l'a suivi, mais lorsqu'il a été à quelques metres de l'appareil, il a senti qu'il buttait contre un mur élastique et a perdu connaissance. Son dernier souvenir : 2 figures humaines derrière la coupole transparente, l'une assise aux commandes et l'autre manœuvrant à l'intérieur de la coupole.

Les proportions des OVNI sont différentes : elles vont de 4m à 1,5 km. Les formes : sphériques, cylindriques, disques et autres. On a remarqué

déjà, à partir de quelques expériences, que la vitesse d'élévation de mouvement de particules dépasse 10 fois la vitesse année-lumière. Comment se fait-il que les OVNI se déplaceraient à une vitesse de quelques milliers de km/h en changeant instantanément leur direction de vol ? Les surcharges doivent atteindre 100.000 fois la vitesse de la lumière. (trad. incertaine).

DEUX HYPOTHESES :

1) la luminescence de l'ovni s'explique par la formation d'un nuage flamboyant autour de l'appareil avec une couche de vacuum entre le nuage et le corps de l'objet, c'est à dire qu'il se déplace dans le vacuum et que l'atmosphère n'oppose pas de résistance.

2) la théorie d'un champ unique avec 3 vecteurs : électrique, magnétique et gravitationnel.

Les argonautes possèdent apparemment la capacité de diminuer au minimum l'influence d'un des vecteurs en envoyant de ce vecteur l'énergie vers les deux autres. Au cours de virages violents, ils se libèrent du vecteur gravitationnel et n'accumulent pas de charges gigantesques. L'énergie se transforme en un nuage flamboyant.

L'apparence du champ électromagnétique autour de l'objet explique leur influence sur les objets ronds. Pendant les déplacements d'OVNI, on a remarqué souvent l'échappement d'étincelles et il se trouve qu'au pôle d'action les systèmes électroniques et magnétiques n'agissent plus.

LES RENCONTRES AVEC LES ARGONAUTES .

Durant ces 30 dernières années on a enregistré 800 cas de rencontres avec les argonautes et 80.000 cas de manière certaine (cas d'observations).

On rencontre 3 types d'argonautes :

1) de petite taille (33-100 cm) ayant des extrémités longues et fines, une grande tête avec des oreilles pointues, les yeux profondément enfoncés et une grande bouche de grenouille. La couleur de la peau est verte ou brune, d'apparence désagréable. Ils portent des scaphandres avec, dans la plupart des cas, un écran coloré baissé sur les yeux.

2) de taille normale (celle d'un homme). On rencontre hommes et femmes, bien faits, l'extérieur ne se différenciant en rien de celui des humains.

3) d'une taille gigantesque (3-3,5 m), bien proportionnée, et doué d'une énorme force physique. La couleur de leur peau est blanche, brune, noire.

Au cours d'observations d'OVNI, il y a eu trois pannes : 2 dans l'océan et une sur la terre ferme, au Brésil.

Au cours de l'explosion du dernier OVNI détruit, on a découvert 16 cadavres d'argonautes de petite taille que le Pentagone a isolés, ne laissant pas l'accès aux savants.

Les recherches sur les restes d'OVNI ont montré qu'ils étaient faits d'un alliage de matériaux : Mg (magnésium), Al (aluminium), Zn (zinc), M (mende-
lium), avec l'addition de Sr (strontium). Le poids spécifique de l'alliage est de 1,86 g/cm³.

Les OVNI apparaissent sur mer comme sur terre ferme. On a observé le vaisseau mère comme suspendu au dessus de la mer, duquel sortaient périodiquement les petits objets immergeant dans l'eau et revenant quelques temps après en arrière.

Durant les manœuvres dans l'Arctique, un porte avion américain accompagné de 15 navires, a découvert sous l'eau un corps de masse énorme atteignant la vitesse de 150 miles/h (200 km/h). Pourtant aucun navire actuel ne peut atteindre cette vitesse ; la vitesse maximale est de 40 miles/h.

Au cours des travaux de l'EXPEDITION INTERNATIONALE dans l'Arctique, on

a entendu un bruit fracassant et à quelques dizaines de mètres ont surgi à la surface des blocs de glace faisant une "clairière" d'où partit un corps sphérique à grande vitesse pour s'envoler vers le ciel.

Quand le chercheur français des profondeurs sous-marines, Picard, a effectué sa célèbre plongée dans la fosse des Mariannes dans le Pacifique, dès son immersion jusqu'au fond, il a été accompagné par des OVNI.

Au Mexique a été enregistré un vol d'OVNI avec un équipage uniquement féminin. Il a pris un jeune mexicain et selon les informations, il a procédé aux examens médico-biologiques.

Au Brésil, dans un restaurant à la mode, d'une façon inattendue, est apparue une argonaute, haute de 3 mètres, portant dans les bras des récipients et demandant d'un geste de l'eau ; ayant obtenu de l'eau, elle s'est éloignée. A 180 mètres du restaurant l'attendait un OVNI, qui, l'ayant pris, a disparu.

La déclaration la plus intéressante est la rencontre des astronautes américains avec les OVNI. On dit que tous les vols ont été accompagnés par les OVNI. "Apollo 2" (Armstrong, Collins, Aldrin), tout de suite après l'envol de la fusée pour la lune, ils ont vu un Ovni gigantesque. Ils l'ont d'abord poursuivi, il s'est alors mis à leur suite et les a poursuivis. La longueur de l'objet était d'environ 1,5 km. Quand Armstrong et Aldrin ont réalisé l'atterrissage sur la lune, soudain du côté opposé au cratère, ils ont vu quelques OVNI en forme de disques. Armstrong s'est exclamé : "sapristi, ils sont déjà ici". Quand ils ont averti Houston, durant 5 h, ils n'ont pas reçu l'autorisation de sortir sur la surface lunaire. Seulement lorsqu'ils se sont assurés qu'aucun effet hostile ne les menaçait du côté des ovni, alors on leur a donné l'autorisation de sortir. Aldrin a fait un film en couleur qui a été sévèrement coupé et toutes les informations ont été enlevées bien après le vol. Cette rencontre a violemment ébranlé les astronautes. Aldrin a fait une forte dépression nerveuse dont il ne s'est pas remis depuis et Collins est devenu prêtre.

L'équipage d'"Apollo 13" a eu une rencontre avec les argonautes. Selon le programme établi, ils ont dû faire exploser un petit système expérimental nucléaire pour provoquer un tremblement sur la surface lunaire. Durant l'examen de cette expérience, selon la radio Houston, à côté du vaisseau volait un Ovni. Après la conversation, le parachute a explosé sans faire de mal à personne (le parachute étant dans la cabine Apollo), cela a rendu l'atterrissage sur la lune impossible. Le système nucléaire a été aussi détérioré. Selon les suppositions des astronautes, les OVNI ont eu une influence dans l'affaire. On remarque déjà sur terre l'action des argonautes.

Au Brésil a été trouvée une mine dont le mur et les galeries de soutien sont remplis d'un (?) ordinaire de degré de finition extrême et couverts de matière plastique comportant des fibres de verre. A présent, Armstrong dirige une expédition dans cette mine.

Au Kazakhstan, on a découvert une carrière aux terrils de roches traitées de vitrification en surface. Toutes les recherches n'ont pu déterminer ce qui a pu être extrait de cette roche.

Aux USA, on accorde une place importante aux problèmes de recherches d'OVNI. Sur les Montagnes Rocheuses, on a placé des milliers de projecteurs en direction du ciel, d'une puissance de un mile/km/h chacun. Chaque nuit les projecteurs s'allument pour attirer les argonautes.

Un OVNI a survolé le centre à la vitesse de 16.000 km/h. On a tenté d'envoyer un signal aux Ovni avec la signification de $\pi = 3,14...$; en réponse, on rapporte que le signal reçu a été déchiffré comme $1/\pi$, mais ce déchiffrement a provoqué de violents débats.

Le cas le plus intéressant est celui des époux Hill, aux Usa, qui ont eu un contact direct avec les argonautes. Marchant la nuit sur la route ils ont vu un Ovni immobile. Quand ils l'ont approché, ils ont vu les argonautes qui les ont invités à l'intérieur de l'objet. Après cela ils ont perdu connaissance et ils

se sont endormis à la place même de la rencontre avec les argonautes. Ils ont été soumis à des examens médico-psycho-névrologiques, dans le but d'établir la reconstitution de la mémoire de ce qui s'était passé cette nuit là. En résultat, on a réussi à réveiller les centres de la mémoire de la femme qui a parlé des ovni et de sa rencontre avec eux. Ensuite elle a dessiné sur une feuille quelques points qui représentent une constellation. On a transmis les dossiers du cas aux ZBM (Institut de Mathématiques Supérieures) qui les a appliqués à la carte céleste. Il a déterminé que les argonautes venaient d'étoiles se trouvant à 37 années lumière. Le plus troublant c'est que les étoiles, dessinées par les Hill, ne se trouvaient pas sur la carte céleste en vigueur : elles viennent juste d'être découvertes il y a un an à cette place même. Avant leur rencontre avec les argonautes, les époux Hill n'avaient aucune notion d'astronomie."

=====

Tel est le texte, que nous avons tenu à publier dans son intégralité, de Vladimir Gueorgievitch. Quelques remarques bien sûr s'imposent :

- 1) il faut remarquer tout d'abord la qualité de son auteur : "adjoint du directeur de recherches sous marines, académie des sciences de l'URSS". Cela prouve que certains scientifiques soviétiques se penchent sur le phénomène.
- 2) ce texte est un "abrégé de conférence". Conférence prononcée où?, devant quel public ? nous l'ignorons. Ronéoté sur duplicateur à alcool, la lecture en est très difficile, et nos traducteurs ont eu du mal, d'où sans doute quelques petites imperfections dans la traduction. Texte en russe de 3 pages et demi, il doit sans doute faire partie de ces "articles, et surtout conférences non publiées, que certains savants diffusent parmi la population, induisant les gens en erreur !", dont parle M. DMITIEV, docteur en chimie (cf. "phénomène OVNI" n° 10, pp 23 à 31).
- 3) nous ignorons d'autre part de quelles sources a disposé l'auteur de ces lignes. C'est d'autant plus regrettable que certaines informations semblent inédites, et mériteraient une vérification.
- 4) cependant, d'autres théories ou cas de l'auteur (mis à part le fait que certains sont connus depuis belle lurette des spécialistes occidentaux) sont entachés parfois d'erreurs grossières. Cela laisserait supposer que les informations dont disposent certains spécialistes soviétiques sont très fragmentaires, ou sujettes à caution. Que penser en effet des observations lunaires faites par les astronautes américains ? des ovni écrasés avec leur équipage ? Les sources de Gueorgievitch sont elles sérieuses ? Autant de questions dont nous n'aurons jamais la réponse.
- 5) par contre, les observations faites sur le territoire soviétique sont du plus grand intérêt, car inconnues en France. Et leur crédibilité semble fondée. Elles viendront donc grossir le dossier soviétique.
- 6) certains cas étrangers ~~épars~~ (Tehéran 1976 par exemple) ont été confirmés par les archives de la CIA déclassifiées dernièrement. Reste le cas du français Picard et de sa plongée dans la fosse des Mariannes ; cela mériterait plus ample recherche.

Puisse ce texte nous apporter les réflexions de quelques spécialistes.

A la lumière de ces articles, nous constatons que le monde scientifique russe semble "bouger". Cela est confirmé par la publication du rapport sur "les observations de phénomènes atmosphériques anormaux en URSS, de MM Guindilis, Menkov et Petrovskaia", Moscou, 1979, paru comme "note d'information n°1" au GEPAN (Centre National d'Etudes Spatiales, Toulouse) dans lequel figurent 256 cas d'observation sur le territoire soviétique.

Nicolas Greslou

STRUCTURES

~ ~ ~ ~ ~

- MEMBRES DU BUREAU -

- Nicolas GRESLOU : président
conférencier et enquêteur
chargé des relations inter-groupes et du C.E.C.R.U.

- Jacques ROULET : vice-président
conférencier et enquêteur
président de la commission enquêtes
conseiller technique

- Jacques BOSSO : vice-président
conférencier et enquêteur
responsable des ouvrages et revues spécialisés
imprimeur de cette revue

- Marc DERIVE : secrétaire
conférencier et enquêteur

- Antoine BARTOLO : responsable du matériel technique

- Serge CHAZOTTES : archiviste et enquêteur
trésorier

- Marcel PETIT : responsable des soirées de surveillance

- Charly BEC : et Maurice DETRE : responsable du service enquêtes

- AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -

- MM Jean Louis BOUBET, François MIGNON, Yves DARVEY, Roland LEQUEUX
Edmond BOGEAT et Jacques PAVY

- DELEGUES REGIONAUX -

Peuvent être contactés pour tous renseignements ou apports d'informations.

- à MONTMELIAN : Antoine BARTOLO, n° 4 les Gentianes

- à PONT DE BEAUVOISIN : François MIGNON, chemin du château

- à AIX LES BAINS : Marcel PETIT, 9 avenue du petit port
Charly BEC, 1 rue des Bains

- pour les BAUGES : Yves DARVEY, LESCHERAINES

- à GRENOBLE : Michel PICARD, 2 rue Nestor Cornier, 38000 GRENOBLE

- à MOUTIERS : Daniel WERNERT, immeuble Le Donjon, 73600 SALINS LES THERMES

- SIEGE ET CORRESPONDANCE :

C.S.E.R.U. , 266 quai Charles Ravet 73000 CHAMBERY tel (79) 33-43-85

- PERMANENCES :

2è et 4è mercredi du mois, de 18h à 19h30, 7 rue Métropole CHAMBERY

Le C.S.E.R.U. est membre du COMITE EUROPEEN DE COORDINATION DE LA
RECHERCHE UFOLOGIQUE, ou C.E.C.R.U.

BLOC NOTES

~~~~~

Tous nos collaborateurs sont bénévoles. Les bénéfices réalisés par le CSERU sont en totalité réinvestis dans la recherche ufologique et la revue.

~~~~~

Selon l'espace disponible, "Phénomène OVNI" publiera les articles qui lui parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur (comme tous les articles signés de cette revue, d'ailleurs).

~~~~~

Nos articles, photos et dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la propriété artistique.

Toute reproduction partielle pourra être autorisée, A CONDITION D'EN FAIRE LA DEMANDE ECRITE au CSERU.

~~~~~

Imprimé en France. Directeur de publication : Nicolas GRESLOU
Imprimé par le CSERU sur duplicateur, au siège de l'association
Dépôt légal 2^{me} trimestre 1980
N° de Commission Paritaire : 60.409

~~~~~

## COTISATIONS ET ABONNEMENTS :

- Abonnement à la revue : 25 fcs (4 numéros). Etranger : 30 fcs
- Abonnement de soutien : 30 fcs
- Abonnement + adhésion : 50 fcs

La carte de membre donne droit :

- à utiliser la bibliothèque et emprunter livres et revues
- à assister aux conférences-débat MENSUELLES organisées par le CSERU pour ses membres, dans ses locaux, chaque 1<sup>er</sup> MERCREDI à 20h40
- à pouvoir consulter librement les enquêtes, rendues anonymes
- à participer à la vie du CSERU, notamment à l'assemblée générale
- à effectuer tous travaux, dans la mesure du temps et des capacités de chacun, proposés par le conseil d'administration
- à servir d'informateur
- après formation, de pouvoir enquêter auprès des témoins
- d'avoir des réductions sur les conférences publiques organisées par le CSERU.

~~~~~

VERSEMENT :

- par chèque bancaire, à l'ordre du CSERU
- par CCP, sans intitulé de compte et de bénéficiaire
- en timbres poste

~~~~~

FAITES DES ABONNEMENTS AUTOUR DE VOUS. L'AMELIORATION DE VOTRE REVUE EN DEPEND. Ne jetez pas ce numero après l'avoir lu. Il peut servir à d'autres.

